

REMERCIEMENTS

Le Réseau **Circum** est entièrement responsable du contenu de ce rapport ainsi que des analyses qui y ont mené. Cependant, l'équipe de recherche n'aurait pas pu compléter ces complexes analyses sans l'aide de personnes que nous tenons à remercier chaleureusement.

Tout d'abord, un grand crédit revient à M. Serge Hamel de la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique du Ministère de la Solidarité sociale. Agissant comme chargé de projet pour le Ministère, M. Hamel a assuré un suivi constant du déroulement du projet; il a supervisé la production des données administratives utilisées dans cette étude; il a fourni une solide ébauche du questionnaire d'enquête; il a été responsable de l'approche d'échantillonnage; il a révisé les analyses statistiques et apporté des commentaires qui ont permis de raffiner les conclusions; il a finalement posé un oeil critique sur la rédaction du rapport final.

La firme Écho Sondage a apporté une contribution essentielle à cette étude en mettant toute son expérience à contribution dans la cueillette des données auprès des prestataires choisis. Les excellentes pratiques de cueillette d'Écho Sondage ont assuré la qualité de la base de données de l'étude.

Finalement, tous ces travaux n'auraient pas été possibles sans la collaboration de milliers de participants au Fonds de lutte contre la pauvreté et d'autres prestataires de l'assistance-emploi. Ils nous ont accordé leur temps généreusement et ont montré un grand esprit de coopération et une grande honnêteté dans leurs réponses.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	iii
TABLE DES MATIÈRES	v
Chapitre 1	
INTRODUCTION	1
1.1 Mandat	1
1.2 Programme	2
1.3 Stratégie d'évaluation	4
1.4 Structure du rapport	7
Chapitre 2	
IMPACTS SUR L'EMPLOI DES PARTICIPANTS PRESTATAIRES DE L'ASSISTANCE-EMPLOI	9
2.1 Intégration en emploi des prestataires participants	10
2.2 Utilisation de l'assistance-emploi	15
2.3 Utilisation de l'assurance-emploi	18
2.4 Utilisation d'une mesure active	20
2.5 Emploi obtenu	21
2.6 Revenu familial	26
2.7 Conditions de vie	29
2.8 Synthèse	30

Chapitre 3	
IMPACTS SUR L'EMPLOI DES PARTICIPANTS	
NON PRESTATAIRES	33
3.1 Intégration en emploi	34
3.2 Utilisation de l'assistance-emploi	36
3.3 Utilisation de l'assurance-emploi	39
3.4 Utilisation d'une mesure active	40
3.5 Emploi obtenu	41
3.6 Revenu familial	44
3.7 Conditions de vie	46
3.8 Synthèse	47
Chapitre 4	
IMPACTS SPÉCIFIQUES EN EMPLOI	49
4.1 Femmes	51
4.2 Jeunes	54
4.3 Participation incomplète	58
4.4 Volets du Fonds	63
Chapitre 5	
AUTRES IMPACTS SUR LA PAUVRETÉ DES PARTICIPANTS	69
Chapitre 6	
SOMMAIRE ET CONCLUSIONS	73
SOURCES	81

Chapitre 1

INTRODUCTION

1.1 Mandat

Ce rapport présente les résultats de l'évaluation empirique des effets individuels de la participation du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail. Il se concentre sur l'identification et la mesure des impacts de la participation à ce programme en ce qui concerne l'insertion en emploi, l'utilisation de l'assistance-emploi et de l'assurance-emploi ainsi que la qualité de vie personnelle. Il est fondé sur l'analyse multivariée de données issues de deux vagues d'entrevues auprès de prestataires de l'assistance-emploi, certains¹ participant au programme, d'autres pas, et des dossiers administratifs. L'analyse se caractérise par l'utilisation de facteurs de correction du biais d'auto-sélection au programme (correction par variable instrumentale selon la tradition de Heckman).

¹

La forme masculine utilisée dans ce document désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

1.2 Programme

Lors du Sommet sur l'emploi et l'économie d'octobre 1996, les participants ont pris acte de la pauvreté sévissant dans la population du Québec. Selon *La pauvreté au Québec* (Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, 1996), en 1994, les revenus de plus du quart (27 %) des ménages québécois étaient sous le seuil de faible revenu; c'était le cas de presque la moitié des inactifs et des chômeurs. De plus, les tendances observées pour la période 1973–1994 laissaient présager une nouvelle montée de la pauvreté après 1993.

Face à ce problème endémique, les participants au Sommet se sont entendus sur la création d'un mécanisme spécial de lutte contre la pauvreté. Visant à faciliter l'accès à l'emploi pour les personnes démunies sur le plan économique, le Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail était né. Ce fonds a été financé à parts égales par les travailleurs, les entreprises et les institutions financières du Québec à la hauteur de 250 millions de \$ en trois ans.

La Loi instituant ce Fonds a été sanctionnée en juin 1997. Le premier ministre en est ultimement responsable; il est épaulé par un comité aviseur composé principalement de représentants d'organismes communautaires et du secteur privé. La gestion du Fonds est confiée au Ministère de la Solidarité sociale (MSS) qui agit sur la base de projets déposés par les organismes du milieu et approuvés régionalement. Le MSS coordonne les activités liées au Fonds, nomme les représentants du milieu communautaire aux comités régionaux et au comité national d'approbation des projets et exerce les fonctions de planification, de contrôle, de budgétisation et de suivi des opérations.

Les projets, issus des régions, peuvent relever de trois stratégies de réinsertion : l'insertion en emploi, la formation et la préparation à l'emploi ainsi que la création d'emplois. Ils doivent viser les personnes démunies : prestataires de la sécurité du revenu, personnes en situation de dénuement, personnes n'étant pas éligibles à l'assurance-emploi et qui

sont démunies, personnes en situation de pauvreté et ne bénéficiant d'aucun régime d'assurance ou d'assistance tout en voulant intégrer le marché de l'emploi. Par ailleurs, la gestion du Fonds est décentralisée et dénormée; les régions sont responsables de l'animation des milieux et de l'approbation du financement des projets. Les règles, bien que rigoureuses, demeurent souples; l'accent est placé sur les objectifs des projets plutôt que sur la conformité à des normes.

Jusqu'à maintenant, le succès du Fonds a été mesuré par les indicateurs suivants :

- l'engagement de ressources financières dans les projets;
- le nombre de projets appuyés;
- le nombre de postes ou de place en formation, en emploi, en insertion ou en stages;
- les secteurs économiques où les projets sont actifs;
- le type de formation offerte;
- le nombre et le profil des personnes aidées;
- le type d'effet direct que les investissements ont eus sur ces personnes;
- la qualité des emplois offerts;
- la satisfaction des participants.

Le Fonds a utilisé huit orientations fondamentales pour guider son action. Une de ces orientations est particulièrement significative pour le présent mandat : « Les projets soutenus par le Fonds doivent répondre aux besoins des collectivités et viser *l'intégration durable en emploi* ». En dernière année d'existence du Fonds, le présent mandat visait essentiellement à vérifier dans quelle mesure le Fonds a réussi à mettre en place les conditions permettant aux participants d'atteindre une intégration durable en emploi. Plus particulièrement et dans toute la mesure du possible, ce mandat quantifie l'effet net directement attribuable aux investissements du Fonds sur la situation d'emploi des participants ainsi que sur leur niveau de pauvreté. Concrètement, les informations fournies par le MSS dans le cadre de son appel de propositions indiquaient que les questions d'évaluation relatives au présent mandat étaient les suivantes :

- quels sont les effets nets du Fonds de lutte auprès des prestataires de l'assistance-emploi et les effets bruts auprès des autres participants sur les aspects suivants : l'intégration à l'emploi durant la période post-participation, le recours à l'assistance-emploi, le recours à l'assurance-emploi, la qualité des emplois occupés (p.ex, salaire, nombre d'heures travaillées, durabilité des emplois, subvention), l'évolution des salaires et des revenus (avant, pendant et après la participation)?
- comment se comparent les effets nets ou bruts selon les dimensions suivantes : le statut du participant avant la participation (prestataire de l'assistance-emploi et autre), la participation menée à terme ou non, les volets du Fonds (formation, création d'emploi, insertion, etc.), d'autres caractéristiques des participants (p.ex, âge, sexe, scolarité)?
- quels sont les effets bruts sur d'autres aspects de la pauvreté (p.ex., pauvreté financière, pauvreté de consommation, pauvreté sociale, pauvreté psychologique)? Ces effets varient-ils en fonction des caractéristiques des participants ou de la participation?

1.3 Stratégie d'évaluation

La stratégie globale d'évaluation du Fonds de lutte s'arrête à plusieurs questions importantes (Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, 1998) : la pertinence de l'intervention et la population ciblée, les processus de fonctionnement du Fonds, l'efficacité du Fonds dans son action auprès des participants, la réussite des projets pour les organismes, les instances gouvernementales et les milieux ainsi que l'efficience des opérations.

Elle comporte aussi plusieurs facettes méthodologiques : une revue de la littérature, des entrevues en profondeur avec des interlocuteurs clés, l'explication des données colligées dans les fichiers administratifs, des sondages auprès des participants, des analyses de cas, des questionnaires visant les organismes promoteurs, etc.

Le présent rapport documente les résultats de l'étude de l'efficacité du Fonds sur le plan individuel à partir des données recueillies dans le cadre de sondages auprès des participants. Ce module d'évaluation de programme s'articule autour d'une modélisation des impacts de la participation au Fonds de lutte contre la pauvreté. Il est basé sur des données administratives du programme (au niveau des individus, comme le sexe, l'âge, le statut matrimonial, la durée cumulative à l'assistance-emploi) et sur deux mesures faites par sondage auprès de participants et d'un groupe témoin, expressément pour les fins de cette étude. Ces deux mesures constituent ce qui est appelé ci-après les mesures « avant » et « après » même si la première mesure a en fait été prise en début de participation.

Un groupe de participants appelé « groupe expérimental » a été constitué de personnes ayant participé au Fonds de lutte (prestataires de l'assistance-emploi ou non) et dont la participation s'est terminée au plus tard en avril 1999. Les informations sur les participants proviennent du fichier administratif du Ministère de la Solidarité sociale.

Biais d'auto-sélection. Il est possible que les participants au Fonds de lutte contre la pauvreté soient différents des non-participants selon des caractéristiques qui ne sont pas immédiatement mesurables. Les participants pourraient par exemple être les personnes qui sont les plus motivés à améliorer leur situation, ce qui influencerait à la fois la probabilité de leur participation et leurs résultats sur le marché de l'emploi (avec ou sans participation). C'est ce que l'on appelle « biais d'auto-sélection ».

Les biais d'auto-sélection peuvent être atténués par l'utilisation de techniques économétriques. Au départ, l'utilisation de modèles multi-variés (plutôt que d'analyses bi-variées qui ont tendance à dédoubler les explications et à être donc peu parcimonieuses dans l'identification des variables explicatives) réduit les risques associés aux biais d'auto-sélection en tenant compte de plusieurs variables concurremment et en créant, statistiquement, des groupes témoins qui se rapprochent davantage des groupes tests. James Heckman et ses collaborateurs ont proposé le développement d'une variable instrumentale qui représenterait l'apport d'une portion des facteurs non-mesurés. Cette étude utilise à la fois les modèles multi-variés et la correction par variable instrumentale.

En préparation pour la toute première mesure par sondage, les chercheurs ministériels ont constitué un groupe témoin de prestataires présents à l'assistance-emploi au moment du début de la participation des membres du groupe expérimental et qui n'avaient pas participé à un projet du Fonds de lutte contre la pauvreté. Ce groupe sert de témoin au groupe de prestataires de l'assistance-emploi qui a participé au Fonds de lutte — les participants non prestataires de l'assistance-emploi ne bénéficiaient pas d'un groupe témoin puisqu'il aurait été très complexe de construire un tel groupe témoin au moment du premier sondage. L'important est de savoir que le groupe témoin a été sélectionné initialement de telle sorte à ressembler socio-démographiquement aux groupes de participants. Certaines dimensions n'ont évidemment pas pu être contrôlées comme elles

l'auraient été par une attribution aléatoire à la participation au programme — on pense par exemple à la motivation des prestataires à retourner sur le marché du travail. Cette lacune inévitable a été contournée par l'utilisation d'une correction par variable instrumentale du biais d'auto-sélection. Cette correction a été appliquée à tous les modèles multivariés.

Finalement, tant chez les participants au Fonds (prestataires de l'assistance-emploi ou non) que dans le groupe témoin, un échantillon complémentaire a été ajouté pour les fins du second sondage, en février 2000, pour élargir la population à l'étude; il s'agissait alors d'obtenir une couverture plus complète de la population des participants et d'améliorer les possibilités d'analyses statistiques. Pour ces personnes, nous ne bénéficions que d'une seule mesure.

La constitution de ces différents groupes est représentée au tableau 1.1. On y trouve le nombre de personnes interviewées chez les participants et les non-participants. Des détails supplémentaires sont disponibles dans le rapport méthodologique de cette étude.

TABLEAU 1.1
Composition de l'échantillon final

	Groupes	Groupes participants		Groupes témoins		
		Mesure en 1998	Mesure en 2000	Mesure en 1998	Mesure en 2000	
Emploi	Prestataires	2 mesures 1 seule mesure	A₁ 1059 —	A₂ 678 B₂ 1 017	C₁ 1047 —	C₂ 654 D₂ 379
	Non-prestataires	2 mesures 1 seule mesure	E₁ 494 —	E₂ 325 F₂ 319		
Pauvreté	2 mesures	G₁ 754	G₂ 485			

Le rapport méthodologique explique aussi en détail l'approche de mesure d'impact utilisée. En bref, les impacts potentiels du Fonds de lutte contre la pauvreté ont été représentés par 30 variables dépendantes représentant les grands thèmes de cette étude : l'intégration en emploi, l'utilisation de l'assistance-emploi, l'utilisation de l'assurance-emploi, l'emploi obtenu, le revenu familial et l'amélioration des conditions de vie. Chaque variable

dépendante a été modélisée grâce à une batterie de 27 variables indépendantes mesurant les caractéristiques personnelles et contextuelles, l'historique d'emploi, l'historique à l'assistance-emploi et l'utilisation de mesures de développement d'employabilité avant la participation au Fonds de lutte. Finalement, une variable représentant la participation au programme (6 variables de participation ont été testées; elles comparent différents segments de participants) a été ajoutée aux modèles généraux ainsi établis, suivie de la correction par variable instrumentale. Seules les variables offrant une contribution statistiquement significative à la modélisation des variables dépendantes ont été conservées dans les modèles.

1.4 Structure du rapport

Le reste de ce rapport est organisé en cinq chapitres. Le chapitre 2 discute des résultats nets sur l'emploi de la participation pour les prestataires de l'assistance-emploi. Le chapitre 3 analyse les résultats obtenus en emploi par les participants non prestataires de l'assistance-emploi. Le chapitre 4 s'intéresse aux résultats en emploi spécifiques aux sous-groupes ciblés : les femmes, les jeunes (18-29 ans), les participants qui n'ont pas complété leur programme et les participants selon les différents volets du Fonds. Le chapitre 5 se tourne vers les effets bruts du Fonds sur la pauvreté des participants. Finalement, le chapitre 6 offre une synthèse des résultats.

Ce rapport présente une discussion non technique des résultats de l'étude. Il est accompagné d'une annexe technique (sous couvert séparé) qui présente les résultats du second sondage — celui de 1998 étant documenté dans d'autres rapports du Ministère — ainsi que le questionnaire utilisé, la méthodologie employée et les résultats détaillés de la modélisation.

Chapitre 2

IMPACTS SUR L'EMPLOI DES PARTICIPANTS PRESTATAIRES DE L'ASSISTANCE-EMPLOI

La majorité de la clientèle du Fonds de lutte contre la pauvreté provient des rangs de l'assistance-emploi : la dernière présence à l'assistance-emploi remonte à moins de trois mois pour 59 % des participants au Fonds de lutte (Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, 1999, 1). Pour mesurer les impacts de la participation du Fonds de lutte sur l'employabilité de cette clientèle, le Ministère de la Solidarité sociale a constitué, en 1998, un groupe témoin de prestataires de l'assistance-emploi qui ne participaient pas aux activités du Fonds de lutte; il a été interrogé aux mêmes moments que les participants au Fonds qui étaient prestataires de l'assistance-emploi au début de leur participation.

Les pages qui suivent présentent des résultats de comparaisons simples et brutes entre les participants prestataires et leur groupe témoin ainsi que les résultats de comparaisons multi-variées où les différences de profils entre les deux groupes sont effacés statistiquement.¹ En conséquence, on portera plus d'attention aux résultats nets qu'aux résultats bruts.

Les impacts sur l'emploi sont structurés en sept sections : l'intégration en emploi, l'utilisation de l'assistance-emploi, l'utilisation de l'assurance-emploi, l'utilisation d'une mesure active, l'emploi obtenu, le revenu familial et les conditions de vie.

2.1 ***Intégration en emploi des prestataires participants***

Cinq critères sont utilisés pour représenter l'intégration en emploi. Ils sont définis techniquement et en détail dans le rapport méthodologique. Le tableau 2.1 reproduit les résultats bruts pour chacun d'eux. Passons-les en revue.

Rapport des cotes. Le rapport des cotes est le rapport entre les deux rapports de probabilité, pour le groupe testé et pour le groupe de référence. Il ne s'agit pas d'un simple rapport de probabilité. Par exemple, si 60 % des membres d'un groupe adoptaient un comportement contre 15 % dans un autre groupe, on pourrait dire que les premiers sont 4 fois plus susceptibles de l'adopter que les seconds. Le rapport des cotes est différent : le rapport de probabilité pour le premier groupe serait de 60/40 ou 1,5 et de 15/85 ou 0,18 pour le second groupe. Le rapport des cotes vaudrait donc 1,5/0,18 ou 8,33. On sera donc prudent, dans l'interprétation des rapports de cotes, de ne pas confondre ce coefficient avec le rapport direct des probabilités (« tel groupe est 8,33 fois plus susceptible de... »), même s'il est d'usage de les présenter de cette façon. Un rapport de cote de plus de 1 indique que le groupe testé présente une probabilité plus élevée que le groupe de référence alors qu'un rapport de moins de 1 indique le contraire. Plus le rapport s'éloigne de 1, plus l'effet est marqué. Finalement, on portera autant d'attention à un rapport de 0,2 qu'à un rapport de 5 puisque l'un est l'inverse mathématique de l'autre, même si les distances de 1 sont différentes.

Intégration en emploi. 59 % des participants ont obtenu un emploi après la participation au Fonds de lutte, exception faite des emplois qui étaient déjà détenus avant la participation mais en incluant les emplois obtenus pendant la participation. En comparaison, 27 % des membres du groupe témoin ont obtenu un emploi après la date butoir qui correspond à la fin de la participation chez les participants. La différence de 31 points de pourcentage est hautement significative sur le plan statistique. Cette différence persiste après avoir

1

La liste des variables qui sont prises en compte dans ce contrôle statistique est décrite dans le rapport méthodologique. Elle comprend une variable instrumentale représentant les différences sous-jacentes et non mesurées entre les deux groupes et qui sont associées au biais d'auto-sélection des individus dans les groupes.

contrôlé les différences entre les deux groupes, comme l'indique le tableau 2.2 : le rapport de cotes de 2,77 indique un effet net positif (25 points) qui est associé à un haut niveau de signification statistique.

TABLEAU 2.1
Résultats bruts relatifs à l'intégration en emploi
Participants prestataires vs. prestataires non-participants

Critère	Type ¹	Participants prestataires		Prestataires non participants		Différence ²	
		n	moy.	n	moy.		
iInteg	Intégration en emploi	D	1669	59	1019	27	31 ***
iIntegPI	Intégration en emploi +	D	1680	70	1025	39	31 ***
iEmplPI	% du temps en emploi et combiné	C	1645	43	1009	26	18 ***
iPrEmpl	En emploi au moment de l'entrevue	D	1683	37	1032	25	12 ***
iDurable	Intégration durable en emploi (75 % en emploi)	D	1645	25	1009	17	8 ***
iDurable 2	Intégration durable en emploi (sans le travail en forêt)	D	1270	29	1009	17	12 ***
iDurable 3	Intégration durable en emploi (intégrés seulement)	D	1206	34	406	42	-8 **
iDurable 4	Intégration durable en emploi (50 % en emploi)	D	1645	43	1009	26	17 ***

*** Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001
 ** Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,01
¹ D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue
² Les arrondissements peuvent faire en sorte que la colonne « Différence » diffère de la différence entre les deux moyennes présentées au tableau; test du Chi² pour les variables discrètes; test de t pour les variables continues

Intégration en emploi +. Si l'on inclut, dans les emplois détenus après la participation au Fonds de lutte contre la pauvreté, ceux qui étaient détenus avant la participation, 70 % des participants seraient réputés avoir intégré le monde du travail comparativement à 39 % dans le groupe témoin. Cette différence de 31 points de pourcentage est très significative sur le plan statistique. Elle persiste sous la forme d'un effet net de 26 points après l'application des contrôles multi-variés (tableau 2.2). Cependant, cette définition se réfère davantage à un concept de présence en emploi après la participation qu'à l'intégration en emploi; elle est appropriée pour des fins descriptives, mais un peu large pour des fins de calculs d'impacts nets puisque le Fonds n'a pas pu influencer l'obtention d'emplois avant le début de la participation.

TABLEAU 2.2
Résultats nets relatifs à l'intégration en emploi
Participants prestataires vs. prestataires non-participants

Critère	Type ¹	Résultat net ²	VR ³	Différence nette
iInteg	Intégration en emploi	2,77 ***	34	25
iIntegPI	Intégration en emploi +	2,93 ***	44	26
iEmplPI	% du temps en emploi et combiné	10,8 ***	32	11
iPrEmpl	En emploi au moment de l'entrevue	4,37 ***	12	25
iDurable	Intégration durable en emploi (75 % en emploi)	1,27 *	21	4
iDurable 2	Intégration durable en emploi (sans le travail en forêt)	1,49 **	22	7
iDurable 3	Intégration durable en emploi (intégrés seulement)	0,68 **	43	-9
iDurable 4	Intégration durable en emploi (50 % en emploi)	1,55 ***	33	10

*** Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001
 ** Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,01
 * Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,05
¹ D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue
² Rapport de cotes de la régression logistique pour les variables discrètes; pente de la régression multiple ordinaire pour les variables continues
³ Valeur de référence pour les non-participants; cette valeur est ajustée pour tenir compte des différences entre les non-participants et les participants, à partir du résultat net.

Pente de régression. Les variables continues comme le salaire ou le pourcentage du temps en emploi sont soumises à des régressions multiples ordinaires qui permettent de prendre en compte plusieurs facteurs explicatifs (en plus de la participation au Fonds de lutte) en même temps. Le résultat de telles analyses s'exprime comme une différence « toutes choses étant égales par ailleurs ». Par exemple, on peut dire que le pourcentage du temps en emploi après la participation est plus élevé de 11 points de pourcentage chez les prestataires participant au fonds de lutte quelques soient les différences d'âge, de sexe, de scolarité, etc. entre les participants et leur groupe témoin. Contrairement au rapport des cotes, la pente de régression, pour les variables continues, s'interprète directement, dans la même unité de mesure que la variable dépendante qu'elle concerne.

Pourcentage du temps en emploi et combiné.

Une autre façon d'aborder la question de l'insertion en emploi est de mesurer la proportion du temps passé en emploi après la participation du Fonds de lutte; cet indicateur inclut les mois passés à la fois en emploi et à l'assistance-emploi ou à l'assurance-emploi. Globalement, les participants au Fonds de lutte qui étaient préalablement prestataires de l'assistance-emploi ont été employés durant 43 % du temps écoulé depuis leur participation. La mesure équivalente chez le groupe témoin est de 26 % pour une différence brute mais

statistiquement significative de 18 points de pourcentage. Soumis aux rigueurs d'une régression multiple ordinaire et du test du biais d'auto-sélection, la différence entre les deux groupes s'établit à 11 points de pourcentage tout en demeurant très significative statistiquement.

Intégration durable en emploi. Il n'existait pas au ministère de définition officielle du concept d'intégration durable en emploi au moment de préparer ce rapport. Dans un premier temps, nous l'avons défini, opérationnellement, comme la situation d'un individu qui a passé 75 % ou plus de son temps en emploi, ou en combinaison d'emploi et d'autres sources de revenus, depuis la fin de la participation au Fonds, soit une période de seize mois en moyenne. Selon cette définition, 25 % des participants prestataires ont été intégré durablement en emploi contre 17 % chez les prestataires non participants. Cette différence de 8 %, même si elle est numériquement faible, est significative sur le plan statistique. De plus, une différence de 4 points persiste au niveau des effets nets, mais le rapport de cotes est réduit à 1,27 et le niveau de signification statistique est réduit à 0,05.

Clairement, la définition opérationnelle du concept d'intégration durable en emploi affecte ces résultats. De même, la population de référence détermine le type de comparaison effectué. D'autres définitions et références permettent de circonscrire le concept encore imprécis d'intégration durable en emploi.

- L'insertion dans des emplois saisonniers ne facilite pas l'intégration durable en emploi telle que définie ici. On ne peut pourtant pas faire abstraction de ce type de travail dans un programme d'insertion en emploi puisqu'il fait partie intégrante du marché de l'emploi et qu'il est largement répandu notamment dans les régions périphériques. Le Fonds de lutte l'a d'ailleurs reconnu en finançant, entre autres, des projets de travail en forêt qui sont naturellement saisonniers. Si, pour les fins de l'analyse, on exclut les participants impliqués dans le volet Travail en forêt, la proportion des participants prestataires intégrés durablement passe de 25 % à 29 %; l'effet net s'établit alors à 1,49 ($p < 0,01$) pour une différence nette de 7 points de pourcentage.
- En raison des transformations rapides du marché du travail au cours des dernières années, l'intégration durable en emploi est devenue un processus complexe où s'intercalent des périodes d'emploi, de recherche d'emploi, de chômage et de formation. Le Fonds de lutte vise un rôle de tremplin vers l'emploi. On doit donc tenir compte d'une

étape normale de transition entre l'emploi occupé lors de la participation et l'intégration subséquente. Pour refléter ce fait, on peut ramener à 50 % (de 75 %) la proportion du temps passée en emploi permettant de qualifier l'intégration de durable pour tenir compte de la période de recherche d'emploi après la participation (en moyenne quatre mois). La proportion des participants prestataires alors dits intégrés durablement passerait à 43 %; la proportion chez les prestataires non participants serait alors de 26 %. La différence nette serait de 10 points de pourcentage.

- Selon ces dernières données, le Fonds de lutte permettrait une plus grande intégration en emploi des prestataires de l'assistance-emploi qui y participent. Par contre, en tenant compte uniquement des personnes qui ont obtenu un emploi après la participation, l'intégration durable des participants prestataires s'établit à 34 % des participants prestataires et à 42 % chez les prestataires non participants, une différence statistiquement significative qui désavantage les participants; l'effet net de la participation serait aussi négatif et s'établirait à 8 points de pourcentage.

Les 10 emplois les plus fréquents après la participation

- Manœuvres (11 %)
- Travailleurs en forêt (7 %)
- Manutentionnaires (7 %)
- Personnel élémentaire des services (4 %)
- Vendeurs (4 %)
- Aides-infirmiers (3 %)
- Aides-cuisiniers (2 %)
- Secrétaires (2 %)
- Caissiers (2 %)
- Cuisiniers (2 %)

Enfin, l'intégration durable en emploi est aussi fonction du type d'emploi occupé. Les emplois peu qualifiés, qui se retrouvent souvent dans le sillon du travail atypique, sont associés à de l'instabilité et à de la précarité en emploi. Le tableau ci-contre fait la liste des dix emplois les plus fréquents après la participation; ils regroupent près de la moitié des emplois (44 %). Ces emplois requièrent peu de qualifications. Cela pourrait expliquer en partie la faible proportion des participants qui se sont intégrés durablement en emploi selon les définitions utilisées ici.

En conclusion, quelque soit la définition utilisée, l'intégration durable en emploi demeure limitée. Bien qu'aucune mesure ne reflète complètement le concept visé, on peut estimer que la proportion des participants s'étant durablement intégrés en emploi se situe entre le quart et la moitié des participants prestataires. De plus, l'intégration durable est plus élevée pour les participants que pour les non-participants en termes d'effets nets dans trois définitions sur quatre.

Emploi au moment de l'entrevue. Le dernier critère d'intégration en emploi est le fait d'être en emploi au moment de la seconde entrevue, soit en moyenne seize mois après la fin de la participation du Fonds. Comme le tableau 2.1 l'indique, 37 % des participants prestataires rencontraient ce critère contre 25 % chez les non-participants. La différence de 12 points de pourcentage est significative sur le plan statistique; de plus, l'effet net identifié au tableau 2.2 est élevé (rapport de cotes de 4,37).

En bref. Au total, on retiendra que près de 60 % des prestataires participants au Fonds de lutte ont obtenu un emploi après leur participation, soit près de deux fois plus que dans le groupe témoin. Les autres indicateurs d'intégration en emploi suggèrent tous que le Fonds de lutte a eu des effets nets positifs sur l'intégration en emploi, y compris l'intégration durable en emploi. Cependant, l'intégration durable en emploi n'est atteinte que pour une proportion variant entre le quart et la moitié des participants prestataires, selon la définition retenue pour la mesure.

2.2 **Utilisation de l'assistance-emploi**

La seconde batterie d'indicateurs d'impacts visent l'utilisation de l'assistance-emploi. Cinq critères ont été bâtis autour de cette question, comme suit.

Pourcentage du temps à l'assistance-emploi. En moyenne, les revenus des participants prestataires de l'assistance-emploi provenaient entièrement de l'assistance-emploi pour 27 % de la période qui a suivi la participation au Fonds de lutte contre la pauvreté et jusqu'au moment de l'entrevue. En comparaison, chez les prestataires non participants, l'assistance-emploi a constitué la seule source de revenus durant 63 % de la période équivalente. La différence de 36 points de pourcentage est très significative sur le plan statistique. Une fois contrôlés les différents facteurs qui différencient les deux groupes, l'écart s'établit à 29 points de pourcentage tout en restant très significatif statistiquement.

TABLEAU 2.3
Résultats bruts relatifs à l'utilisation de l'assistance-emploi
Participants prestataires vs. prestataires non-participants

Critère	Type ¹	Participants prestataires		Prestataires non participants		Différence ²	
		n	moy.	n	moy.		
iAide	% du temps à l'assistance-emploi	C	1645	27	1009	63	-36 ***
iAidePI	% du temps à l'assistance-emploi et combiné	C	1645	30	1009	69	-38 ***
iAide20	Détaché de l'assistance-emploi	D	1645	59	1009	24	34 ***
iAide80	Dépendant de l'assistance-emploi	D	1645	20	1009	62	-42 ***
iPrAide	Présence à l'assistance-emploi en février 2000	D	1695	36	1033	67	-32 ***

*** Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001

¹ D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue

² Les arrondissements peuvent faire en sorte que la colonne « Différence » diffère de la différence entre les deux moyennes présentées au tableau; test du Chi² pour les variables discrètes; test de t pour les variables continues

TABLEAU 2.4
Résultats nets relatifs à l'utilisation de l'assistance-emploi
Participants prestataires vs. prestataires non-participants

Critère	Type ¹	Résultat net ²	VR ³	Différence nette	
iAide	% du temps à l'assistance-emploi	C	-28,74 ***	56	-29
iAidePI	% du temps à l'assistance-emploi et combiné	C	-30,82 ***	61	-31
iAide20	Détaché de l'assistance-emploi	D	3,86 ***	27	32
iAide80	Dépendant de l'assistance-emploi	D	0,17 ***	60	-40
iPrAide	Présence à l'assistance-emploi en février 2000	D	0,35 ***	62	-26

*** Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001

¹ D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue

² Rapport de cotes de la régression logistique pour les variables discrètes; pente de la régression multiple ordinaire pour les variables continues

³ Valeur de référence pour les non-participants; cette valeur est ajustée pour tenir compte des différences entre les non-participants et les participants, à partir du résultat net.

Pourcentage du temps à l'assistance-emploi et combiné. En moyenne, la proportion du temps écoulé où les individus avaient des revenus provenant à la fois de l'assistance-emploi et d'autres sources (emploi ou assurance-emploi) est de 30 % chez les prestataires participant au Fonds de lutte contre 69 % chez les prestataires non participants. La différence brute de 38 points de pourcentage passe à un impact net de 31

points en faveur des participants au Fonds de lutte, une différence très significative sur le plan statistique.

Détachement de l'assistance-emploi. Comme dans le cadre d'une autre évaluation menée pour le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité (Réseau Circum, 1998), nous avons considéré qu'une personne qui avait été prestataire de l'assistance-emploi en était détachée si elle avait comptabilisé au plus 20 % de temps en réception de revenus de ce programme au cours d'une période assez longue¹ — y compris les périodes où l'assistance-emploi était une source de revenus parmi d'autres. Sur cette base, il appert que 59 % des participants prestataires seraient considérés détachés de l'assistance-emploi; en comparaison, c'est le cas pour 24 % du groupe témoin. Cette différence importante de 34 points persiste sous la forme d'un impact net de 3,86 (rapport des cotes) très significatif statistiquement (32 points).

Dépendance de l'assistance-emploi. L'indicateur inverse du détachement est la dépendance à l'assistance-emploi. Est considérée dépendante de l'assistance-emploi une personne dont les revenus comprennent des prestations d'assistance-emploi au moins 80 % du temps. Selon ce critère, 20 % des participants prestataires aurait été dépendants de l'assistance-emploi au cours de la période post-participation alors que 62 % des membres du groupe témoin l'auraient été. Il s'agit de la plus grande différence brute en ce qui a trait à l'utilisation de l'assistance-emploi; elle se traduit d'ailleurs par une différence nette très importante de 40 points (rapport des cotes de 0,17 très significatif) favorisant les participants au Fonds.

Présence à l'assistance-emploi en février 2000. L'avantage du détachement de l'assistance-emploi au cours d'une période pourrait s'éroder avec le temps. La présence à l'assistance-emploi en février 2000, quelque 16 mois en moyenne après la fin de la participation au Fonds de lutte, a donc été vérifiée. Plus du tiers (36 %) des prestataires participants au Fonds de lutte recevaient des revenus de l'assistance-emploi en février 2000; les deux tiers (67 %) du groupe témoin en faisaient autant. Cette

¹ 16 mois en moyenne dans l'échantillon analysé ici.

différence de 32 points persiste dans le calcul de l'effet net de 26 points de la participation du Fonds (rapport des cotes de 0,35, très significatif statistiquement).

En bref. Ces données permettent de conclure sans ambiguïté que la participation au Fonds de lutte a considérablement réduit l'utilisation de l'assistance-emploi au cours de l'année qui a suivi. On peut avancer un effet de réduction de moitié.

2.3 **Utilisation de l'assurance-emploi**

Même si la création du Fonds de lutte contre la pauvreté ne visait pas à réduire l'utilisation du programme fédéral d'assurance-emploi, l'observation d'effets à cet égard pourrait éclairer davantage les trajectoires des participants. Trois indices ont été retenus en ce qui a trait à l'utilisation de l'assurance-emploi.

Pourcentage du temps à l'assurance-emploi. Les revenus des participants prestataires, à l'origine, de l'assistance-emploi provenaient entièrement de l'assurance-emploi pour 23 % de la période qui a suivi la participation au Fonds de lutte contre la pauvreté et jusqu'au moment de l'entrevue. En comparaison, chez les prestataires non participants, l'assurance-emploi a constitué la seule source de revenus durant seulement 5 % de la même période. La différence brute de 18 points de pourcentage est très significative sur le plan statistique; elle est ramenée un écart net de 16 points de pourcentage après contrôle statistique des différences entre les deux groupes. Les prestataires participant au Fonds de lutte ont donc utilisé l'assurance-emploi plus de trois fois plus longtemps que les non-participants, ce qui s'explique en partie par le fait que la participation au Fonds de lutte a permis aux participants d'accumuler des semaines assurables.

Pourcentage du temps à l'assurance-emploi et combiné. Le portrait des deux groupes ainsi que les différences entre eux sont sensiblement semblables lorsque les périodes de revenus combinés d'assurance-emploi

et d'autres sources sont considérées — comparativement au fait de s'en tenir à l'assurance-emploi. La proportion du temps en réception d'assurance-emploi passe à 26 % chez les participants au Fonds de lutte et à 6 % chez le groupe témoin. L'effet net s'établit à 18 % et reste statistiquement significatif.

TABLEAU 2.5
Résultats bruts relatifs à l'utilisation de l'assurance-emploi
Participants prestataires vs. prestataires non-participants

Critère	Type ¹	Participants prestataires		Prestataires non participants		Différence ²	
		n	moy.	n	moy.		
iAE	% du temps à l'assurance-emploi	C	1645	23	1009	5	18 ***
iAEPI	% du temps à l'assurance-emploi et combiné	C	1645	26	1009	6	19 ***
iPrAE	À l'assurance-emploi lors de l'entrevue	D	1061	34	399	18	16 ***

*** Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001
¹ D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue
² Les arrondissements peuvent faire en sorte que la colonne « Différence » diffère de la différence entre les deux moyennes présentées au tableau; test du Chi² pour les variables discrètes; test de t pour les variables continues

TABLEAU 2.6
Résultats nets relatifs à l'utilisation de l'assurance-emploi
Participants prestataires vs. prestataires non-participants

Critère	Type ¹	Résultat net ²	VR ³	Différence nette	
iAE	% du temps à l'assurance-emploi	C	16,37 ***	7	16
iAEPI	% du temps à l'assurance-emploi et combiné	C	17,54 ***	8	18
iPrAE	À l'assurance-emploi lors de l'entrevue	D	2,23 ***	19	15

*** Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001
¹ D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue
² Rapport de cotes de la régression logistique pour les variables discrètes; pente de la régression multiple ordinaire pour les variables continues
³ Valeur de référence pour les non-participants; cette valeur est ajustée pour tenir compte des différences entre les non-participants et les participants, à partir du résultat net.

Présence à l'assurance-emploi au moment de l'entrevue. Quelque seize mois en moyenne après la fin de la participation, au moment de l'entrevue, 34 % des participants au Fonds de lutte qui était à l'origine

prestataires de l'assistance-emploi recevaient des prestations d'assurance-emploi. La proportion équivalente est de 18 % dans le groupe témoin, ce qui correspond à une différence de 16 points de pourcentage. En termes bruts, les participants étaient donc 1,9 fois plus susceptibles de recevoir des prestations d'assurance-emploi à ce moment (ce qui représente un rapport brut des cotes de 2,3). L'effet net de 15 points est le même (rapport des cotes de 2,23) et très significatif sur le plan statistique.

En bref. Probablement grâce aux semaines assurables qu'ils ont accumulées au cours de leur période au Fonds de lutte contre la pauvreté, les participants prestataires ont enregistré des périodes de revenus d'assurance-emploi quatre fois plus longues que le groupe témoin. Quelque seize mois après la fin de la participation, les participants étaient presque deux fois plus susceptibles de recevoir des prestations d'assurance-emploi que les non-participants comparables. La diminution des différences au cours de la période suggère que les participants au Fonds de lutte ont de moins en moins recours au programme d'assurance-emploi.

2.4 **Utilisation d'une mesure active**

Le tiers (33 %) des participants prestataires ont été inscrits à une mesure active au cours des 16 mois qui ont suivi leur participation au Fonds de lutte alors que c'est le cas chez 18 % des membres du groupe témoin. Lorsque l'on tient compte des prédispositions de chacun des groupes, le rapport brut des cotes de 2,2 passe à un impact net de 6,30, ce qui suggère que la participation au Fonds de lutte a considérablement accru la probabilité qu'une personne participe aux mesures actives (différence nette de 26 points).

TABLEAU 2.7
Résultats bruts relatifs à l'utilisation d'une mesure active
Participants prestataires vs. prestataires non-participants

Critère	Type ¹	Participants prestataires		Prestataires non participants		Différence ²
		n	moy.	n	moy.	
iPosDE Utilisation d'une mesure après la participation	D	1695	33	1033	18	15 ***

*** Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001

¹ D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue

² Les arrondissements peuvent faire en sorte que la colonne « Différence » diffère de la différence entre les deux moyennes présentées au tableau; test du Chi² pour les variables discrètes; test de t pour les variables continues

TABLEAU 2.8
Résultats nets relatifs à l'utilisation d'une mesure active
Participants prestataires vs. prestataires non-participants

Critère	Type ¹	Résultat net ²	VR ³	Différence nette
iPosDE Utilisation d'une mesure après la participation	D	6,30 ***	7	26

*** Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001

¹ D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue

² Rapport de cotes de la régression logistique pour les variables discrètes; pente de la régression multiple ordinaire pour les variables continues

³ Valeur de référence pour les non-participants; cette valeur est ajustée pour tenir compte des différences entre les non-participants et les participants, à partir du résultat net.

2.5 *Emploi obtenu*

Nous avons établi plus tôt que près de 60 % des participants prestataires et 28 % des membres de leur groupe témoin avaient obtenu un emploi après la participation au Fonds de lutte (ou une période équivalente, pour le groupe témoin). Le processus d'obtention de cet emploi et la nature du dernier emploi obtenu sont décrits à partir des douze critères qui suivent. Ces informations s'appliquent évidemment seulement aux personnes qui ont obtenu un emploi.

Délai d'obtention de l'emploi. Le délai avant d'obtenir un emploi après la fin de la participation au Fonds de lutte était de 3,9 mois pour les participants prestataires et de 4,1 mois pour les membres du groupe témoin. La différence brute entre les deux moyennes n'est pas statistiquement significative; la différence nette après modélisation des différences entre les groupes est elle aussi statistiquement nulle. La participation au Fonds de lutte n'a donc pas d'impact sur le délai d'obtention d'un emploi.

TABLEAU 2.9
Résultats bruts relatifs à l'emploi obtenu après la participation
Participants prestataires vs. prestataires non-participants

Critère	Type ¹	Participants prestataires		Prestataires non participants		Différence ²	
		n	moy.	n	moy.		
eDelai	Mois pour obtenir un emploi	C	1117	3,9	346	4,1	-0,2 ^(ns)
eExper	Travail correspondant à l'expérience	D	1187	67	402	61	7 *
eCorresp	Travail correspondant aux souhaits	D	1168	72	396	72	-1 ^(ns)
eSubven	Travail subventionné	D	1150	22	392	13	10 ***
eHeures	Nombre d'heures travaillées	C	1153	36,3	387	31,4	4,9 ***
ePartiel	Travail à temps partiel	D	1153	15	387	34	-19 ***
ePerma	Travail permanent	D	1176	56	399	63	-6 *
eSaison	Travail saisonnier	D	1182	21	401	15	6 *
eTypique	Travail à temps plein et sans fin prévue	D	1169	50	397	44	6 ^(ns)
eAuto	Travail autonome	D	1190	4	405	14	-10 ***
eSalair	Salaire horaire	C	903	10,82	269	10,47	0,35 ^(ns)
eDSalair	Changement de salaire	C	228	1,22	99	0,44	0,78 ^(ns)

*** Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001

* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,05

^(ns) Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes n'atteint pas 0,05

¹ D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue

² Les arrondissements peuvent faire en sorte que la colonne « Différence » diffère de la différence entre les deux moyennes présentées au tableau; test du Chi² pour les variables discrètes; test de t pour les variables continues

Note Ne s'applique qu'aux personnes ayant eu un emploi après la participation ou la date butoir. Le dernier emploi peut être soit celui occupé au moment de la dernière entrevue, soit le dernier emploi depuis la fin de la participation ou la date butoir.

Correspondance avec l'expérience. Selon les personnes interrogées, l'emploi obtenu est directement relié à l'expérience de travail des individus chez 67 % des participants prestataires et chez 61 % des prestataires non participants, ce qui correspond à une différence de 7 points de pourcentage et à un rapport brut des cotes de 1,3 qui est faible mais significatif statistiquement. L'impact net de 9 points est du même ordre (rapport de cotes de 1,49) et comporte un meilleur niveau de signification statistique.

TABLEAU 2.10
Résultats nets relatifs à l'emploi obtenu après la participation
Participants prestataires vs. prestataires non-participants

	Critère	Type ¹	Résultat net ²	VR ³	Différence nette
eDelai	Mois pour obtenir un emploi	C	-0,16 ^(ns)	4,1	-0,16
eExper	Travail correspondant à l'expérience	D	1,49 **	58	9
eCorresp	Travail correspondant aux souhaits	D	0,40 *	87	-15
eSubven	Travail subventionné	D	1,93 ***	13	9
eHeures	Nombre d'heures travaillées	C	4,62 ***	32	4,6
ePartiel	Travail à temps partiel	D	0,38 ***	32	-17
ePerma	Travail permanent	D	0,69 **	65	-9
eSaison	Travail saisonnier	D	1,40 *	16	5
eTypique	Travail à temps plein et sans fin prévue	D	1,17 ^(ns)	46	4
eAuto	Travail autonome	D	0,27 ***	13	-9
eSalair	Salaire horaire	C	0,43 ^(ns)	10,39	0,43
eDSalair	Changement de salaire	C	0,91 ^(ns)	0,31	0,91

*** Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001

** Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,01

* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,05

^(ns) Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes n'atteint pas 0,05

¹ D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue

² Rapport de cotes de la régression logistique pour les variables discrètes; pente de la régression multiple ordinaire pour les variables continues

³ Valeur de référence pour les non-participants; cette valeur est ajustée pour tenir compte des différences entre les non-participants et les participants, à partir du résultat net.

Note Ne s'applique qu'aux personnes ayant eu un emploi après la participation ou la date butoir. Le dernier emploi peut être soit celui occupé au moment de la dernière entrevue, soit le dernier emploi depuis la fin de la participation ou la date butoir.

Correspondance aux souhaits. La majorité, tant chez les participants prestataires (72 %) que chez les membres du groupe témoin (72 %), indique que l'emploi obtenu correspond à leurs souhaits. Par contre, l'impact net de la participation au Fonds de lutte contre la pauvreté apparaît négatif puisque le rapport net des cotes est de 0,40 (et marginalement significatif statistiquement). Les participants seraient donc moins satisfaits de l'arrimage entre l'emploi obtenu et leurs souhaits (15 points). Il est possible que la participation au Fonds ait fait croître les attentes des participants mais que la réalité du marché du travail n'y corresponde pas.

Travail subventionné. Plus de 1 participant sur 5 (22 %) a détenu un emploi subventionné alors que c'est le fait de 13 % dans le groupe témoin. La différence brute de 10 points est statistiquement significative, de même que l'impact net qui est de même ampleur (9 points). Il est possible que la participation du Fonds ait davantage intégré les participants au réseau communautaire où les emplois subventionnés sont plus fréquents que dans l'économie marchande. Cette donnée peut aussi être en relation avec l'observation faite plus tôt à l'effet que les participants avaient beaucoup plus souvent participé à une mesure active suite à leur participation au Fonds de lutte contre la pauvreté — puisque certaines mesures procurent un emploi subventionné.

Heures travaillées. Dans l'emploi obtenu, les participants prestataires ont travaillé en moyenne 36 heures par semaines, soit quelque 5 heures de plus que les prestataires non participants. Cette différence brute est confirmée par l'effet net qui s'élève à 4,6 heures par semaine ou 15 %; les deux valeurs sont significatives sur le plan statistique.

Travail à temps partiel. Défini comme un emploi offrant moins de 30 heures de travail par semaine, le travail à temps partiel caractérise 15 % des participants prestataires et 34 % des prestataires non participants. Cette différence brute correspond à un rapport des cotes de 0,3 et à une différence de 19 points de pourcentage. L'impact net de 17 points est de même envergure (rapport des cotes de 0,38) et est très significatif statistiquement.

Travail permanent ou saisonnier. Reflet, peut-être, de l'aspect saisonnier de plusieurs emplois offerts par le Fonds de lutte, les participants prestataires sont moins susceptibles que les prestataires non participants d'avoir obtenu un emploi permanent, par opposition à temporaire (56 % vs. 63 %). La différence nette de 9 points est légèrement plus grande que la différence brute (rapport des cotes de 0,69) et est significative sur le plan statistique. Cette conclusion est renforcée par la proportion plus grande de prestataires participants qui ont détenu un emploi saisonnier (21 % vs. 15 %), une différence brute et nette (5 points) qui est faible mais statistiquement significative.

Emploi typique. Pour les fins de cette étude, un emploi « typique » a été défini comme un emploi à temps plein (plus de 30 heures par semaine) et sans fin prévue. Selon les données de cette étude, les résultats bruts comme les impacts nets de la participation au Fonds de lutte sont nuls : les différences ne sont pas significatives sur le plan statistique.

Emploi autonome. Dans leur dernier emploi, 4 % des prestataires participant au Fonds de lutte étaient travailleurs autonomes comparativement à 14 % dans le groupe témoin. Ceci correspond à une différence brute de 10 points de pourcentage et à un rapport brut des cotes de 0,26 qui est confirmé par un impact net de 9 points hautement significatif sur le plan statistique (rapport de cotes de 0,27).

Salaire horaire. Le salaire horaire moyen obtenu par les prestataires participants dans leur plus récent emploi s'élève à 10,82 \$ comparativement à 10,47 \$ pour le groupe témoin. La différence brute de 0,35 \$ n'est pas significative sur le plan statistique, tout comme la différence nette de 0,43 \$. Chez le petit groupe des personnes ayant eu un emploi avant la participation au Fonds et étant en mesure de faire rapport sur leur salaire horaire dans cet emploi, l'accroissement du salaire horaire entre la période précédant la participation et le dernier emploi n'est pas significativement différent entre les participants prestataires et les prestataires non participants.

En bref. Quelles conclusions tirer sur la nature du dernier emploi obtenu? D'abord, la participation au Fonds de lutte n'a pas d'impact sur le délai

d'obtention d'un emploi, ni l'obtention d'un emploi « typique ». La participation semble améliorer marginalement la correspondance entre le travail et l'expérience professionnelle, mais détériorer l'ajustement entre l'emploi et les attentes des individus. Elle est associée à davantage d'heures de travail par semaine (4,6 heures ou 15 %) et à une probabilité moindre de moitié de travailler à temps partiel (15 %). Par contre, les participants sont près de deux fois plus susceptibles d'avoir obtenu un emploi subventionné (22 %) et plus susceptibles de travailler dans des emplois temporaires ou saisonniers, mais beaucoup moins susceptibles d'agir comme travailleurs autonomes. La participation au Fonds de lutte n'a pas eu d'impact sur le salaire horaire obtenu dans le dernier emploi, ni sur l'augmentation du salaire entre le dernier emploi précédant la participation et l'emploi le plus récent. Au total, la participation au Fonds a eu un impact significatif sur l'accroissement des heures de travail, mais tenu à d'autres égards.

2.6 Revenu familial

La mesure du revenu familial est un meilleur indicateur de pauvreté que le revenu horaire d'emploi, mais il s'agit d'un concept difficile à mesurer. De plus, nous ne possédons des informations que sur les caractéristiques d'un seul membre du ménage, soit la personne participant au Fonds de lutte ou celle qui est membre du groupe témoin. Les caractéristiques détaillées de la composition du ménage ainsi que la situation personnelle et d'emploi des autres membres de la famille nous sont inconnues. Sur le plan technique, donc, les modèles relatifs au revenu familial sont sous-identifiés — c.-à-d. qu'un certain nombre de variables explicatives importantes sont absentes. En conséquence, nous présentons les résultats modélisés suivants à titre indicatif seulement, sans prétendre qu'ils représentent une mesure de l'impact net du Fonds de lutte sur le revenu des familles.

Dans cette étude, nous avons retenu trois indicateurs simples.

Revenu familial de 10 000 \$ ou plus. Le premier critère est la proportion des ménages dont le revenu dépasse 10 000 \$. Depuis la fin de la participation, 58 % des ménages de participants prestataires déclarent des revenus de 10 000 \$ ou plus comparativement à 36 % chez les prestataires non participants. Ceci correspond à un rapport brut de cotes de 2,46; une fois les contrôles statistiques en place, l'écart reste le même, soit 22 points de pourcentage et hautement significatif sur le plan statistique.

Augmentation du revenu par rapport à avant la participation. Les modifications des revenus familiaux ont été mesurés sur une échelle à trois positions valant -1 si le revenu familial actuel est plus faible que le revenu familial avant la participation, 1 s'il est plus élevé et 0 s'il est inchangé. Sur cette échelle, les participants prestataires cotent 0,4 alors que les prestataires non participants cotent 0,1. Les différences brutes et nettes sont statistiquement significatives. On mesure donc un enrichissement familial plus grand des participants prestataires de l'assistance-emploi comparativement à celui mesuré chez les participants non prestataires.

Augmentation du revenu par rapport à pendant la participation. Si on peut documenter des accroissements des revenus familiaux entre la période précédant la participation et la période suivant la participation, il n'en est pas de même pour la comparaison entre la période de participation et la période suivante. Alors que les participants prestataires ont indiqué des revenus inchangés (une valeur de 0 sur l'échelle de -1 à 1), les prestataires non participants ont déclaré un accroissement de leurs revenus familiaux (faible mais significatif). L'accroissement du revenu familial chez le groupe témoin suite à la période de participation ne compense pas l'accroissement plus grand intervenu chez les participants au cours de la période antérieure.

En bref. Les participants prestataires ont vécu une croissance significative du revenu familial qui intervient au moment de la participation et perdure ensuite, au moins au cours de seize mois suivants. Plus d'un an après la fin de la participation au Fonds de lutte, les ménages des participants prestataires déclarent des revenus familiaux supérieurs à 10 000 \$ plus souvent (58 %) que les non participants comparables (36 %). Nos données

ne nous permettent cependant pas d'affirmer que ces résultats sont directement imputables aux activités du Fonds de lutte.

TABLEAU 2.11
Résultats bruts relatifs au revenu familial
Participants prestataires vs. prestataires non-participants

	Critère	Type ¹	Participants prestataires		Prestataires non participants		Différence ²
			n	moy.	n	moy.	
fRevenu	Revenu familial de 10 000 \$ ou plus	D	1600	58	968	36	21 ***
fRevAv	Augmentation de revenu comparativement à avant la participation	C	1638	0,4	979	0,1	0,3 ***
fRevDur	Augmentation de revenu comparativement à durant la participation	C	1650	0,0	989	0,1	-0,2 ***

*** Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001

¹ D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue

² Les arrondissements peuvent faire en sorte que la colonne « Différence » diffère de la différence entre les deux moyennes présentées au tableau; test du Chi² pour les variables discrètes; test de t pour les variables continues

TABLEAU 2.12
Résultats modélisés relatifs au revenu familial
Participants prestataires vs. prestataires non-participants

	Critère	Type ¹	Résultat modélisé ²	VR ³	Différence modélisée
fRevenu	Revenu familial de 10 000 \$ ou plus	D	2,41 ***	36	22
fRevAv	Augmentation de revenu comparativement à avant la participation	C	0,25 ***	0,15	0,25
fRevDur	Augmentation de revenu comparativement à durant la participation	C	-0,16 ***	0,16	-0,16

*** Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001

¹ D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue

² Rapport de cotes de la régression logistique pour les variables discrètes; pente de la régression multiple ordinaire pour les variables continues

³ Valeur de référence pour les non-participants; cette valeur est ajustée pour tenir compte des différences entre les non-participants et les participants, à partir du résultat net.

2.7 Conditions de vie

L'amélioration des conditions de vie est mesurée grâce à une échelle variant de -1 à 1, où -1 indique une détérioration dans chacun de six secteurs de la vie depuis la période précédant la participation du Fonds et 1 indique une amélioration dans les mêmes domaines. Les six secteurs considérés sont : la vie familiale, la confiance en soi et en ses capacités, l'estime de soi, la situation économique, les activités de loisirs à l'extérieur du foyer et le temps passé avec des amis. Ces éléments ont été mesurés avant et après la participation ou la date butoir.

Globalement, les participants prestataires ont plus souvent indiqué avoir vécu une amélioration de leurs conditions de vie (0,3) que les prestataires non participants (0,1). La différence est statistiquement significative et persiste sous la forme d'un impact net.

TABLEAU 2.13
Résultats bruts relatifs aux conditions de vie
Participants prestataires vs. prestataires non-participants

Critère	Type ¹	Participants prestataires		Prestataires non participants		Différence ²	
		n	moy.	n	moy.		
qSat	Amélioration des conditions de vie	C	1679	0,3	1021	0,1	0,2 ***

*** Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001

¹ C pour une variable continue

² Test de t pour les variables continues

TABLEAU 2.14
Résultats nets relatifs aux conditions de vie
Participants prestataires vs. prestataires non-participants

Critère	Type ¹	Résultat net ²	VR ³	Différence nette
qSat	Amélioration des conditions de vie	0,15 ***	0,15	0,15

*** Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001

¹ C pour une variable continue

² Pente de la régression multiple ordinaire pour les variables continues

³ Valeur de référence pour les non-participants; cette valeur est ajustée pour tenir compte des différences entre les non-participants et les participants, à partir du résultat net.

2.8 Synthèse

La participation au Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail a eu des impacts nets importants auprès des prestataires de l'assistance-emploi. Ces mesures d'impacts nets proviennent de comparaisons avec la situation d'un groupe témoin et comprennent des ajustements qui tiennent compte des différences de composition des deux groupes.

Intégration en emploi. Près de 60 % des prestataires participants au Fonds de lutte ont obtenu un emploi après leur participation, soit près de deux fois plus que dans le groupe témoin. Tous les indicateurs d'intégration en emploi suggèrent que le Fonds de lutte a eu des effets nets positifs à cet égard. Cependant, l'intégration durable en emploi n'est atteinte que pour une proportion variant entre le quart et la moitié des participants prestataires, selon la définition retenue pour la mesure.

Utilisation de l'assistance-emploi. La participation au Fonds de lutte a réduit de moitié l'utilisation de l'assistance-emploi au cours de l'année qui a suivi.

Utilisation de l'assurance-emploi. Probablement grâce aux semaines assurables qu'ils ont accumulées au cours de leur période de participation au Fonds de lutte contre la pauvreté, les participants prestataires ont

enregistré des périodes de revenus d'assurance-emploi quatre fois plus longues que le groupe témoin. Mais seize mois après la fin de la participation, les participants étaient presque deux fois plus susceptibles de recevoir des prestations d'assurance-emploi que les non-participants comparables. Ceci suggère que les participants au Fonds de lutte ont de moins en moins recours au programme d'assurance-emploi.

Utilisation d'une mesure active. Les participants prestataires ont davantage utilisé les mesures actives après la participation au Fonds de lutte.

Emploi obtenu. La participation au Fonds a eu un impact positif sur l'accroissement des heures de travail, mais des effets ténus ou nuls à l'égard des délais d'obtention d'un emploi, de l'obtention d'un emploi « typique », de l'ajustement entre l'emploi et les attentes des individus ou du salaire horaire. Par contre, les participants prestataires sont deux fois plus susceptibles d'avoir obtenu un emploi subventionné et plus susceptibles de travailler dans des emplois temporaires ou saisonniers.

Revenu familial. Les participants prestataires ont vécu une croissance du revenu familial qui intervient au moment de la participation et perdue ensuite, au moins au cours de seize mois suivants. Plus d'un an après la fin de la participation au Fonds de lutte, les ménages des participants prestataires sont plus nombreux à déclarer des revenus familiaux supérieurs à 10 000 \$ que les non participants comparables. Les données ne permettent toutefois pas d'affirmer que ces résultats soient directement imputables aux activités du Fonds de lutte.

Conditions de vie. La participation au Fonds de lutte est associée à une plus grande amélioration des conditions de vie générales.

Chapitre 3

IMPACTS SUR L'EMPLOI DES PARTICIPANTS NON PRESTATAIRES

Environ un tiers des clients du Fonds de lutte contre la pauvreté n'étaient pas prestataires de l'assistance-emploi dans les derniers mois avant leur participation. Ils constituent la clientèle non prestataire. Ne bénéficiant pas d'une population comparable à ces participants non prestataires, aucun groupe témoin direct n'existe pour juger des effets nets de la participation au Fonds de lutte de cette clientèle. La stratégie d'analyse utilisée est donc de comparer les résultats obtenus par cette clientèle aux résultats déjà observés chez les participants prestataires, de façon à déterminer si le Fonds de lutte a eu plus ou moins d'impact sur un groupe que sur l'autre.

Comme au chapitre précédent, les pages qui suivent présentent des résultats de comparaisons simples et bruts ainsi que les résultats de comparaisons multi-variées où les différences de profils entre les deux

groupes sont effacées par modélisation statistique. On portera plus d'attention aux seconds qu'aux premiers.

Les impacts sont, ici aussi, structurés en sept sections : l'intégration en emploi, l'utilisation de l'assistance-emploi, l'utilisation de l'assurance-emploi, l'utilisation d'une mesure active, l'emploi obtenu, le revenu familial et les conditions de vie.

3.1 *Intégration en emploi*

Les tableaux 3.1 et 3.2 contiennent les résultats bruts et statistiquement contrôlés des comparaisons entre les participants prestataires et les participants non prestataires pour chacun des cinq critères retenus pour représenter l'intégration en emploi (voir la section 2.1 à partir de la page 10 pour de plus amples détails sur chacun des cinq critères).

Les comparaisons brutes suggèrent que les deux groupes sont également susceptibles d'avoir intégré un emploi qu'ils n'avaient pas occupé avant la participation au Fonds de lutte. Elles indiquent aussi que les résultats obtenus par les participants non prestataires sont plus remarquables en ce qui a trait aux quatre autres critères que les résultats obtenus par le groupe des participants prestataires : dans tous les cas — intégration à un emploi incluant les emplois détenus avant la participation, pourcentage du temps en emploi, intégration durable en emploi et présence en emploi au moment de l'entrevue — les participants non prestataires présenteraient un résultat supérieur de 10 points de pourcentage.

Par contre, il appert que les différences que l'on retrouve entre les deux groupes — comme l'expérience sur le marché du travail, l'éducation, la durée du passage à l'assistance-emploi, etc. — expliquent les différentiels de résultats bruts, de sorte qu'une fois ces facteurs pris en compte, les résultats modélisés relatifs à l'intégration en emploi ne diffèrent pas entre les deux groupes à deux exceptions près. D'abord, l'intégration stricte en emploi est moins élevée chez les participants non prestataires : utilisant le rapport net des cotes (1,38) et la base de 59 % des participants non prestataires qui ont été intégrés en emploi, on peut calculer que le

désavantage pour les participants non prestataires serait de l'ordre de 8 points de pourcentage. Par contre, si on exclut le volet Travail en forêt de l'analyse de l'intégration durable en emploi, l'avantage pour les participants non prestataires devient significatif (rapport des cotes de 0,50, $p < 0,05$), avec une différence modélisée de 15 points de pourcentage.

TABLEAU 3.1
Résultats bruts relatifs à l'intégration en emploi
Participants prestataires vs. participants non prestataires

Critère	Type ¹	Participants prestataires		Participants non prestataires		Différence ²	
		n	moy.	n	moy.		
iInteg	Intégration en emploi	D	1669	59	640	58	1 ^(ns)
iIntegPI	Intégration en emploi +	D	1680	70	642	80	-10 ***
iEmplPI	% du temps en emploi et combiné	C	1645	43	630	55	-11 ***
iPrEmpl	En emploi au moment de l'entrevue	D	1683	37	643	49	-12 ***
iDurable	Intégration durable en emploi	D	1645	25	630	38	-13 ***
iDurable 2	Intégration durable en emploi (sans le travail en forêt)	D	1270	29	630	38	-9 ***
iDurable 3	Intégration durable en emploi (intégrés seulement)	D	1206	34	518	46	-12 ***
iDurable 4	Intégration durable en emploi (50 % en emploi)	D	1645	43	630	55	-12 ***

*** Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001
^(ns) Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes n'atteint pas 0,05
¹ D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue
² Les arrondissements peuvent faire en sorte que la colonne « Différence » diffère de la différence entre les deux moyennes présentées au tableau; test du Chi² pour les variables discrètes; test de t pour les variables continues

En bref. Il existe très peu de différences entre les participants prestataires et les participants non prestataires dans les résultats relatifs à l'intégration en emploi. Un seul indicateur suggère un résultat inférieur pour les participants non prestataires — l'intégration en emploi où le résultat serait inférieur d'environ huit points de pourcentage — alors qu'un seul autre accorde un avantage aux participants prestataires — l'intégration durable en emploi lorsque le Travail en forêt est exclu des activités du Fonds de lutte, pour un avantage de seize points de pourcentage.

TABLEAU 3.2
Résultats modélisés relatifs à l'intégration en emploi
Participants prestataires vs. participants non prestataires

	Critère	Type¹	Résultat net²	VR³	Différence nette
iInteg	Intégration en emploi	D	1,38 **	51	8
iIntegPI	Intégration en emploi +	D	0,90 ^(ns)	72	-2
iEmplPI	% du temps en emploi et combiné	C	-3,62 ^(ns)	47	-4
iPrEmpl	En emploi au moment de l'entrevue	D	0,85 ^(ns)	41	-4
iDurable	Intégration durable en emploi	D	0,83 ^(ns)	29	-4
iDurable 2	Intégration durable en emploi (sans le travail en forêt)	D	0,50 **	45	-16
iDurable 3	Intégration durable en emploi (intégrés seulement)	D	0,88 ^(ns)	37	-3
iDurable 4	Intégration durable en emploi (50 % en emploi)	D	0,78 *	49	-6

** Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,01
^(ns) Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes n'atteint pas 0,05
¹ D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue
² Rapport de cotes de la régression logistique pour les variables discrètes; pente de la régression multiple ordinaire pour les variables continues
³ Valeur de référence pour les non-prestataires; cette valeur est ajustée pour tenir compte des différences entre les non-prestataires et les prestataires, à partir du résultat net.

3.2 Utilisation de l'assistance-emploi

On a vu à la section 2.2 (à partir de la page 15) que les participants prestataires présentaient des résultats nets significatifs sur le plan de la réduction de l'utilisation de l'assistance-emploi. On peut cependant s'attendre à des différences significatives entre les participants prestataires et les participants non prestataires, les premiers étant déjà proche du programme d'assistance-emploi au début de leur participation du Fonds. Les tableau 3.3 et 3.4 confirment cette supposition.

Pourcentage du temps à l'assistance-emploi. Alors que, pendant 27 % du temps post-participation, les participants prestataires recevaient des prestations d'assistance-emploi, c'était 7 % du temps pour les participants non prestataires. La différence de 21 points de pourcentage est réduite à 14 points après modélisation statistique, mais elle reste élevée : les

participants non prestataires sont clients de l'assistance-emploi deux fois moins longtemps que les participants non prestataires.

TABLEAU 3.3
Résultats bruts relatifs à l'utilisation de l'assistance-emploi
Participants prestataires vs. participants non prestataires

	Critère	Type ¹	Participants prestataires		Participants non prestataires		Différence ²
			n	moy.	n	moy.	
iAide	% du temps à l'assistance-emploi	C	1645	27	630	7	21 ***
iAidePI	% du temps à l'assistance-emploi et combiné	C	1645	30	630	7	23 ***
iAide20	Détaché de l'assistance-emploi	D	1645	59	630	88	-30 ***
iAide80	Dépendant de l'assistance-emploi	D	1645	20	630	3	17 ***
iPrAide	Présence à l'assistance-emploi en février 2000	D	1695	36	644	7	28 ***

*** Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001
(ns) Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes n'atteint pas 0,05
¹ D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue
² Les arrondissements peuvent faire en sorte que la colonne « Différence » diffère de la différence entre les deux moyennes présentées au tableau; test du Chi² pour les variables discrètes; test de t pour les variables continues

TABLEAU 3.4
Résultats modélisés relatifs à l'utilisation de l'assistance-emploi
Participants prestataires vs. participants non prestataires

	Critère	Type ¹	Résultat net ²	VR ³	Différence nette
iAide	% du temps à l'assistance-emploi	C	13,72 ***	13	14
iAidePI	% du temps à l'assistance-emploi et combiné	C	14,84 ***	15	15
iAide20	Détaché de l'assistance-emploi	D	0,30 ***	83	-24
iAide80	Dépendant de l'assistance-emploi	D	4,19 ***	6	14
iPrAide	Présence à l'assistance-emploi en février 2000	D	26,66 ***	2	34

*** Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001
(ns) Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes n'atteint pas 0,05
¹ D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue
² Rapport de cotes de la régression logistique pour les variables discrètes; pente de la régression multiple ordinaire pour les variables continues
³ Valeur de référence pour les non-prestataires; cette valeur est ajustée pour tenir compte des différences entre les non-prestataires et les prestataires, à partir du résultat net.

Pourcentage du temps à l'assistance-emploi et combiné. Les résultats sont sensiblement les mêmes si l'on tient compte des périodes où les prestations d'assistance-emploi ont été jumelées à d'autres revenus.

Détachement de l'assistance-emploi. Alors que près de 60 % des participants prestataires sont détachés de l'assistance-emploi (en ce qu'ils ont reçu des prestations au cours de moins de 20 % de la période post-participation), 88 % des participants non prestataires présentaient le même patron. Après modélisation statistique, la différence est toujours à l'avantage des participants non prestataires et est de l'ordre de 24 points de pourcentage.

Dépendance de l'assistance-emploi. Dans le même sens, la dépendance à l'assistance-emploi (avoir reçu des prestations au cours de plus de 80 % de la période post-participation) est beaucoup moins fréquente chez les participants non prestataires (7 %) que chez les participants prestataires (20 %). Même après modélisation, les premiers sont trois fois moins susceptibles d'être dépendants de l'assistance-emploi que les seconds (différence de 14 points).

Présence à l'assistance-emploi en février 2000. En février 2000, 7 % des participants non prestataires étaient inscrits à l'assistance-emploi par rapport à 36 % chez les participants prestataires. Cette différence, statistiquement significative, perdure après les contrôles de la modélisation statistique (34 points).

En bref. C'est sans surprise que l'on observe que les participants non prestataires sont moins susceptibles d'avoir recours à l'assistance-emploi au cours de la période post-participation que les participants prestataires. Ils reçoivent des prestations deux fois moins longtemps et sont trois fois moins souvent dépendants de l'assistance-emploi. À 88 %, ils ont reçu des prestations durant moins de 20 % de la période post-participation et 7 % étaient inscrits à l'assistance-emploi en février 2000, en moyenne seize mois après la fin de la participation aux activités du Fonds de lutte, ce qui est largement inférieur à ce qui est mesuré chez les participants prestataires même après modélisation.

3.3 *Utilisation de l'assurance-emploi*

Profitant des mêmes avantages sur le plan des semaines assurables accumulées au cours de la participation aux activités du Fonds de lutte contre la pauvreté, on peut s'attendre à ce que les participants prestataires et non prestataires utilisent le programme d'assurance-emploi de façon similaire. Les résultats tendent à corroborer cette hypothèse.

Comme les tableaux 3.5 et 3.6 l'indiquent, pour chacun des trois critères retenus (et discutés en détail à la section 2.3 à partir de la page 18), les deux groupes diffèrent peu sur le plan de l'utilisation de l'assurance-emploi, même si ces différences sont statistiquement significatives et persistent après contrôles statistiques.

Les données brutes indiquent que le temps passé en réception de bénéfices d'assurance-emploi (seuls ou combinés à d'autres sources de revenus) est plus élevé de 4 points de pourcentage chez les participants non prestataires. L'écart de quatre points est confirmé par les modèles statistiques où les différences entre les groupes sont contrôlées.

La différence de quatre points de pourcentage dans la proportion des participants présents à l'assurance-emploi lors de l'entrevue n'est pas statistiquement significative dans les comparaisons brutes, mais le modèle contrôlé confirme que les participants non prestataires sont plus susceptibles d'utiliser le programme d'assurance-emploi environ seize mois après la fin de leur participation au Fonds de lutte (différence de huit points).

En bref. Environ 38 % des participants non prestataires recevaient des prestations d'assurance-emploi en février 2000, en moyenne seize mois après la fin de la participation au Fonds de lutte. De façon générale, les participants non prestataires ont légèrement plus recours au programme d'assurance-emploi que les participants prestataires.

TABLEAU 3.5
Résultats bruts relatifs à l'utilisation de l'assurance-emploi
Participants prestataires vs. participants non prestataires

Critère	Type ¹	Participants prestataires		Participants non prestataires		Différence ²	
		n	moy.	n	moy.		
iAE	% du temps à l'assurance-emploi	C	1645	23	630	26	-4 *
iAEPI	% du temps à l'assurance-emploi et combiné	C	1645	26	630	29	-4 *
iPrAE	À l'assurance-emploi lors de l'entrevue	D	1061	34	408	38	-4 ^(ns)

* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,05
^(ns) Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes n'atteint pas 0,05
¹ D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue
² Les arrondissements peuvent faire en sorte que la colonne « Différence » diffère de la différence entre les deux moyennes présentées au tableau; test du Chi² pour les variables discrètes; test de t pour les variables continues

TABLEAU 3.6
Résultats modélisés relatifs à l'utilisation de l'assurance-emploi
Participants prestataires vs. participants non prestataires

Critère	Type ¹	Résultat net ²	VR ³	Différence nette	
iAE	% du temps à l'assurance-emploi	C	-4,13 **	26	-4
iAEPI	% du temps à l'assurance-emploi et combiné	C	-3,74 *	30	-4
iPrAE	À l'assurance-emploi lors de l'entrevue	D	0,72 *	42	-8

** Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,01
* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,05
¹ D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue
² Rapport de cotes de la régression logistique pour les variables discrètes; pente de la régression multiple ordinaire pour les variables continues
³ Valeur de référence pour les non-prestataires; cette valeur est ajustée pour tenir compte des différences entre les non-prestataires et les prestataires, à partir du résultat net.

3.4 Utilisation d'une mesure active

Dans les deux groupes, une proportion équivalente de personnes a fait appel à une mesure active au cours de la période post-participation.

TABLEAU 3.7
Résultats bruts relatifs à l'utilisation des mesures actives
Participants prestataires vs. participants non prestataires

Critère	Type ¹	Participants prestataires		Participants non prestataires		Différence ²	
		n	moy.	n	moy.		
iPosDE	Utilisation d'une mesure après la participation	D	1695	33	644	30	4 ^(ns)

^(ns) Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes n'atteint pas 0,05

¹ D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue

² Les arrondissements peuvent faire en sorte que la colonne « Différence » diffère de la différence entre les deux moyennes présentées au tableau; test du Chi² pour les variables discrètes; test de t pour les variables continues

TABLEAU 3.8
Résultats modélisés relatifs à l'utilisation des mesures actives
Participants prestataires vs. participants non prestataires

Critère	Type ¹	Résultat net ²	VR ³	Différence nette	
iPosDE	Utilisation d'une mesure après la participation	D	0,81 ^(ns)	38	-5

^(ns) Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes n'atteint pas 0,05

¹ D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue

² Rapport de cotes de la régression logistique pour les variables discrètes; pente de la régression multiple ordinaire pour les variables continues

³ Valeur de référence pour les non-prestataires; cette valeur est ajustée pour tenir compte des différences entre les non-prestataires et les prestataires, à partir du résultat net.

3.5 *Emploi obtenu*

Les participants non prestataires ont occupé un dernier emploi dont les caractéristiques sont très semblables à celles de l'emploi occupé par les participants prestataires; aussi, nous résumerons les différences et les similarités plutôt que d'analyser chacun des critères consécutivement. Rappelons que les résultats des deux groupes sont, dans l'ensemble, similaires sur le plan de l'intégration en emploi après la participation aux activités du Fonds de lutte contre la pauvreté.

TABLEAU 3.9
Résultats bruts relatifs à l'emploi obtenu après la participation
Participants prestataires vs. participants non prestataires

Critère	Type ¹	Participants prestataires		Participants non prestataires		Différence ²	
		n	moy.	n	moy.		
eDelai	Mois pour obtenir un emploi	C	1117	3,9	484	2,5	1,4 ***
eExper	Travail correspondant à l'expérience	D	1187	67	510	77	-9 ***
eCorresp	Travail correspondant aux souhaits	D	1168	72	509	79	-7 **
eSubven	Travail subventionné	D	1150	22	497	26	-4 (ns)
eHeures	Nombre d'heures travaillées	C	1153	36,3	503	36,6	-0,3 (ns)
ePartiel	Travail à temps partiel	D	1153	15	503	15	0 (ns)
ePerma	Travail permanent	D	1176	56	502	57	-1 (ns)
eSaison	Travail saisonnier	D	1182	21	512	19	2 (ns)
eTypique	Travail à temps plein et sans fin prévue	D	1169	50	505	50	0 (ns)
eAuto	Travail autonome	D	1190	4	514	4	0 (ns)
eSalair	Salaire horaire	C	903	10,82	407	11,63	-0,81 ***
eDSalair	Changement de salaire	C	228	1,22	145	2,12	-0,90 (ns)

*** Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001

** Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,01

(ns) Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes n'atteint pas 0,05

¹ D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue

² Les arrondissements peuvent faire en sorte que la colonne « Différence » diffère de la différence entre les deux moyennes présentées au tableau; test du Chi² pour les variables discrètes; test de t pour les variables continues

Note Ne s'applique qu'aux personnes ayant eu un emploi après la participation ou la date butoir. Le dernier emploi peut être soit celui occupé au moment de la dernière entrevue, soit le dernier emploi depuis la fin de la participation ou la date butoir.

Selon les résultats présentés aux tableaux 3.7 et 3.8, les participants non prestataires ont obtenu plus rapidement leur premier emploi après la participation au Fonds de lutte que les participants prestataires : 1,4 mois de moins chez les premiers que chez les seconds. Après modélisation, cette différence est réduite à 0,7 mois mais reste statistiquement significative.

Les participants non prestataires sont légèrement plus nombreux à déclarer que leur dernier emploi correspond à leur expérience professionnelle et à

leurs souhaits personnels; l'écart, statistiquement significatif, est de l'ordre de sept points avant et après modélisation.

Il n'existe pas de différence (brute ou modélisée) entre les deux groupes eu égard aux autres caractéristiques liées au dernier emploi : le fait que le travail soit subventionné, le nombre d'heures travaillées, le fait que le travail soit à temps partiel, permanent ou saisonnier, typique ou autonome sont tous similaires entre ces deux groupes.

Sur le plan du salaire horaire, une différence avantageant les participants non prestataires semble se dégager des données brutes, mais elle est effacée par la modélisation des distinctions entre les groupes. À l'inverse, une différence (marginale en termes de signification statistique) dans l'amélioration du salaire horaire entre la période pré-participation et la période post-participation ressort du modèle statistique multi-varié.

En bref. Les participants non prestataires semblent avoir réussi à occuper un premier emploi plus rapidement que les participants prestataires et à occuper un dernier emploi qui correspond mieux à leur expérience et à leurs aspirations. Toutefois, les caractéristiques objectives des derniers emplois occupés par les deux groupes sont essentiellement les mêmes.

TABLEAU 3.10
Résultats modélisés relatifs à l'emploi obtenu après la participation
Participants prestataires vs. participants non prestataires

	Critère	Type¹	Résultat net²	VR³	Différence nette
eDelai	Mois pour obtenir un emploi	C	0,69 **	3,2	0,7
eExper	Travail correspondant à l'expérience	D	0,73 *	74	-7
eCorresp	Travail correspondant aux souhaits	D	0,70 **	79	-7
eSubven	Travail subventionné	D	0,75 ^(ns)	27	-5
eHeures	Nombre d'heures travaillées	C	-0,22 ^(ns)	36,5	0,2
ePartiel	Travail à temps partiel	D	1,09 ^(ns)	14	1
ePerma	Travail permanent	D	1,07 ^(ns)	54	2
eSaison	Travail saisonnier	D	0,91 ^(ns)	23	-2
eTypique	Travail à temps plein et sans fin prévue	D	1,06 ^(ns)	49	1
eAuto	Travail autonome	D	0,91 ^(ns)	4	0
eSalair	Salaire horaire	C	-0,04 ^(ns)	10,86	-0,04
eDSalair	Changement de salaire	C	-1,31 *	2,53	-1,31

** Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,01

* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,05

^(ns) Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes n'atteint pas 0,05

¹ D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue

² Rapport de cotes de la régression logistique pour les variables discrètes; pente de la régression multiple ordinaire pour les variables continues

³ Valeur de référence pour les non-prestataires; cette valeur est ajustée pour tenir compte des différences entre les non-prestataires et les prestataires, à partir du résultat net.

Note Ne s'applique qu'aux personnes ayant eu un emploi après la participation ou la date butoir. Le dernier emploi peut être soit celui occupé au moment de la dernière entrevue, soit le dernier emploi depuis la fin de la participation ou la date butoir.

3.6 Revenu familial

Le revenu familial des participants non prestataires est plus élevé, après la participation, que celui des participants prestataires : 77 % des premiers déclarent un revenu familial de 10 000 \$ ou plus contre 58 % chez les seconds. Cette différence, significative statistiquement, est réduite à environ 13 points de pourcentage après la modélisation multi-variée, mais demeure significative.

Les données brutes semblent indiquer que les participants non prestataires ont vécu moins souvent une augmentation des revenus familiaux comparativement à avant la participation que les participants prestataires. Cependant après modélisation, il appert que les distinctions sont soit très faibles statistiquement ou quantitativement.

TABLEAU 3.11
Résultats bruts relatifs au revenu familial
Participants prestataires vs. participants non prestataires

Critère	Type ¹	Participants prestataires		Participants non prestataires		Différence ²	
		n	moy.	n	moy.		
fRevenu	Revenu familial de 10 000 \$ ou plus	D	1600	58	612	77	-19 ***
fRevAv	Augmentation de revenu comparativement à avant la participation	C	1638	0,4	629	0,3	0,1 **
fRevDur	Augmentation de revenu comparativement à durant la participation	C	1650	0,0	633	0,1	-0,1 ***

*** Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001
 ** Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,01
¹ D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue
² Les arrondissements peuvent faire en sorte que la colonne « Différence » diffère de la différence entre les deux moyennes présentées au tableau; test du Chi² pour les variables discrètes; test de t pour les variables continues

TABLEAU 3.12
Résultats modélisés relatifs au revenu familial
Participants prestataires vs. participants non prestataires

Critère	Type ¹	Résultat net ²	VR ³	Différence nette	
fRevenu	Revenu familial de 10 000 \$ ou plus	D	0,56 ***	71	-13
fRevAv	Augmentation de revenu comparativement à avant la participation	C	-0,06 ^(ns)	0,5	-0,1
fRevDur	Augmentation de revenu comparativement à durant la participation	C	-0,09 *	0,1	-0,1

*** Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001
 * Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,05
^(ns) Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes n'atteint pas 0,05
¹ D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue
² Rapport de cotes de la régression logistique pour les variables discrètes; pente de la régression multiple ordinaire pour les variables continues
³ Valeur de référence pour les non-prestataires; cette valeur est ajustée pour tenir compte des différences entre les non-prestataires et les prestataires, à partir du résultat net.

En bref. Les participants non prestataires et les participants prestataires ont vécu des augmentations de revenus familiaux du même ordre. Les premiers sont plus nombreux cependant à compter sur un revenu familial supérieur à 10 000 \$ (77 %). Les données ne permettent pas d'imputer ces résultats au Fonds de lutte.

3.7 Conditions de vie

L'échelle d'amélioration des conditions de vie après la participation au Fonds de lutte (voir les détails à la section 2.7 à partir de la page 29) n'indique aucune différence, ni brute, ni modélisée, entre les participants non prestataires et les participants prestataires.

TABLEAU 3.13
Résultats bruts relatifs aux conditions de vie
Participants prestataires vs. participants non prestataires

Critère	Type ¹	Participants prestataires		Participants non prestataires		Différence ²	
		n	moy.	n	moy.		
qSat	Amélioration des conditions de vie	C	1679	0,3	641	0,3	0,0 ^(ns)

^(ns) Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes n'atteint pas 0,05

¹ C pour une variable continue

² Test de t pour les variables continues

TABLEAU 3.14
Résultats modélisés relatifs aux conditions de vie
Participants prestataires vs. participants non prestataires

Critère	Type ¹	Résultat net ²	VR ³	Différence nette	
qSat	Amélioration des conditions de vie	C	0,01 ^(ns)	0,3	0,0

^(ns) Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes n'atteint pas 0,05

¹ C pour une variable continue

² Pente de la régression multiple ordinaire pour les variables continues

³ Valeur de référence pour les non-prestataires; cette valeur est ajustée pour tenir compte des différences entre les non-prestataires et les prestataires, à partir du résultat net.

3.8 Synthèse

La participation au Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail a eu des impacts nets importants auprès des prestataires de l'assistance-emploi. Cette étude conclut que les participants non prestataires présentent un profil généralement semblable à celui des participants prestataires quant aux impacts du Fonds de lutte et que, lorsque des différences existent, elles tendent à favoriser les participants non prestataires.

Intégration en emploi. Il existe très peu de différences entre les participants prestataires et les participants non prestataires dans les résultats relatifs à l'intégration en emploi. Seule l'intégration en emploi serait légèrement inférieure pour les participants non prestataires.

Utilisation de l'assistance-emploi. Les participants non prestataires sont moins susceptibles d'avoir recours à l'assistance-emploi au cours de la période post-participation que les participants prestataires. Ils reçoivent des prestations deux fois moins longtemps et sont trois fois moins souvent dépendants de l'assistance-emploi. À 88 %, ils ont reçu des prestations durant moins de 20 % de la période post-participation et 7 % étaient inscrits à l'assistance-emploi en février 2000, ce qui est largement inférieur à ce qui a été mesuré auprès des participants prestataires même après la modélisation.

Utilisation de l'assurance-emploi. Environ 38 % des participants non prestataires recevaient des prestations d'assurance-emploi en février 2000. De façon générale, les participants non prestataires ont légèrement plus recours au programme d'assurance-emploi que les participants prestataires.

Utilisation d'une mesure active. Dans les deux groupes, une proportion équivalente de personnes a fait appel à une mesure active au cours de la période post-participation.

Emploi obtenu. Les participants non prestataires semblent avoir réussi à occuper un premier emploi plus rapidement que les participants prestataires et à occuper un dernier emploi qui correspond mieux à leur expérience et à leurs aspirations. Toutefois, les caractéristiques objectives des derniers emplois occupés par les deux groupes sont essentiellement les mêmes.

Revenu familial. Les participants non prestataires et les participants prestataires ont vécu des augmentations de revenus familiaux du même ordre. Les premiers sont plus nombreux cependant à compter sur un revenu familial supérieur à 10 000 \$ (77 %). Les données ne permettent pas d'imputer ces résultats au Fonds de lutte.

Conditions de vie. L'amélioration des conditions de vie après la participation au Fonds de lutte est équivalente entre les deux groupes.

Chapitre 4

IMPACTS SPÉCIFIQUES EN EMPLOI

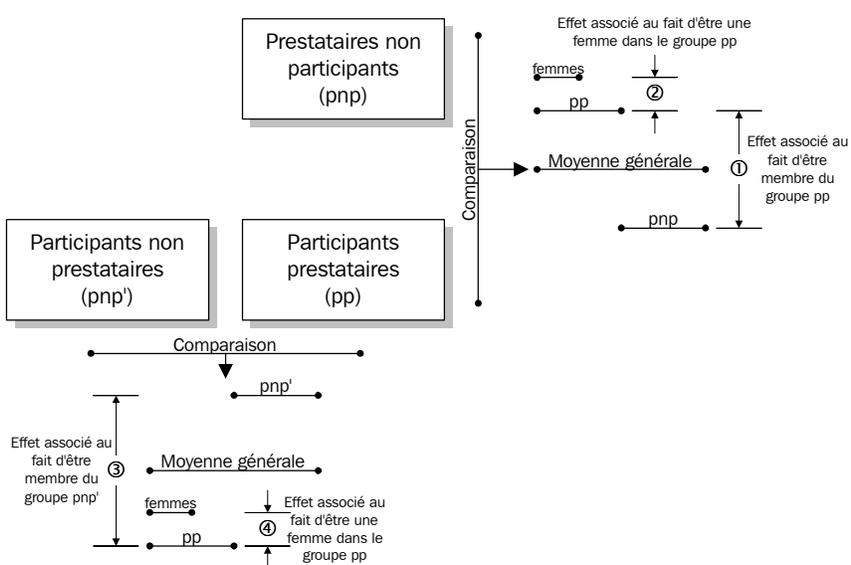
Les résultats présentés dans les deux chapitres précédents considèrent les trois groupes concernés (participants prestataires, participants non prestataires et prestataires non participants) comme des collectifs homogènes. L'évaluation du Fonds de lutte s'intéresse néanmoins aux effets particuliers qui auraient pu marquer différents segments de clientèles, en particulier, les femmes, les jeunes (18-29 ans), les participants n'ayant pas complété leur activités au Fonds et les participants selon le volet auquel ils étaient inscrits.¹ Les prochaines sections présentent les résultats particuliers à ces segments.

Tous les résultats proviennent d'analyses multi-variées (régressions logistiques ou régressions multiples ordinaires, associées à un contrôle statistique du biais d'auto-sélection). Les modèles discutés dans les deux chapitres précédents ont été repris et augmentés d'un facteur interactif additionnel représentant les participants du segment particulier considéré. Les résultats présentés correspondent au coefficient et à la signification

¹ Les échantillons comportaient trop peu de personnes nées hors Canada pour supporter des analyses spécifiques,

statistique associés au terme interactif de l'équation multi-variée. En conséquence, tous les résultats doivent être interprétés comme des différences au-delà de ce qui a déjà été documenté comme écarts entre les groupes concernés.

Tableau 4.1
Explication des différences mesurées entre les segments
(exemple des femmes)



L'explication précise de la nature des coefficients présentés dans les tableaux qui suivent est plus claire dans sa forme graphique, tel qu'au tableau 4.1. Aux chapitres précédents, les quantités estimées par les modèles multi-variés correspondaient aux écarts ① et ③ dans le diagramme, soit les différences entre les moyennes pour les participants prestataires (pp) et les prestataires non participants (pnp), d'une part, et entre les participants prestataires (pp) et les participants non prestataires (pnp'), d'autre part. Prenant l'exemple du segment des femmes, le terme interactif dans les modèles multi-variés mesure les écarts ② et ④, c'est-à-dire l'écart entre la moyenne pour les femmes participantes prestataires et l'ensemble des participants en tenant compte des différences entre les participants prestataires et les prestataires non participants, d'une part, et

l'écart entre la moyenne pour les femmes participantes prestataires et l'ensemble des participants en tenant compte des différences entre les participants prestataires et les participants non prestataires, d'autre part.

Cette représentation est un peu simplifiée car, lors de l'introduction du terme interactif, le terme représentant l'effet général de la participation est affecté. Néanmoins, l'illustration du tableau 4.1 permet de mieux comprendre les pages qui suivent.

4.1 Femmes

Selon les données des sondages, quelque 40 % des participants étaient des femmes, soit 37 % chez les participants prestataires et 47 % chez les participants non prestataires. Les tableaux 4.2 et 4.3 présentent les résultats détaillés alors que les paragraphes suivants visent leur interprétation.

Intégration en emploi. Au-delà des résultats nets positifs obtenus par l'ensemble des participants prestataires, les participantes prestataires démontrent de meilleurs résultats d'intégration en emploi — en termes de pourcentage du temps en emploi et de probabilité d'intégration durable en emploi dans le cas de la comparaison aux prestataires non participants et en termes de pourcentage du temps en emploi et de probabilité d'être en emploi en février 2000 dans le cas de la comparaison avec les participants non prestataires.

Utilisation de l'assistance-emploi. Les femmes ne démontrent pas globalement de résultats sensiblement différents sur le plan de l'utilisation de l'assistance emploi sauf qu'elles étaient légèrement moins susceptibles d'être inscrites à l'assistance-emploi en février 2000.

Utilisation de l'assurance-emploi. Les participantes prestataires utilisent moins longtemps l'assurance-emploi après leur passage au Fonds de lutte, lorsqu'on les compare aux deux autres groupes.

TABLEAU 4.2
Résultats modélisés des effets particuliers aux femmes
(participants prestataires vs. prestataires non participants)

Critère	Type ¹	Effet net de la participation sans terme interactif ²	Effet net de la participation avec le terme interactif ²	Effet du terme interactif ²	
Intégration en emploi					
iInteg	Intégration en emploi	D	2,77 ***	2,59 ***	1,18 (ns)
iIntegPI	Intégration en emploi +	D	2,93 ***	2,73 ***	1,20 (ns)
iEmplPI	% du temps en emploi et combiné	C	10,80 ***	7,95 ***	6,20 **
iDurable	Intégration durable en emploi	D	1,27 *	0,88 (ns)	2,19 ***
iPrEmpl	En emploi au moment de l'entrevue	D	4,37 ***	3,64 ***	1,37 (ns)
Utilisation de l'assistance-emploi					
iAide	% du temps à l'assistance-emploi	C	-28,74 ***	-27,10 ***	-3,97 (ns)
iAidePI	% du temps à l'assistance-emploi et combiné	C	-30,82 ***	-29,91 ***	-2,22 (ns)
iAide20	Détaché de l'assistance-emploi	D	3,86 ***	3,63 ***	1,18 (ns)
iAide80	Dépendant de l'assistance-emploi	D	0,17 ***	0,17 ***	0,93 (ns)
iPrAide	Présence à l'assistance-emploi en février 2000	D	0,35 ***	1,83 (ns)	0,75 *
Utilisation de l'assurance-emploi					
iAE	% du temps à l'assurance-emploi	C	16,37 ***	20,39 ***	-8,61 ***
iAEPI	% du temps à l'assurance-emploi et combiné	C	17,54 ***	20,84 ***	-7,01 ***
iPrAE	À l'assurance-emploi lors de l'entrevue	D	2,23 ***	2,17 ***	1,10 (ns)
Utilisation d'une mesure active					
iPosDE	Utilisation d'une mesure après la participation	D	6,30 ***	6,24 ***	1,19 (ns)
Emploi obtenu					
eDelai	Mois pour obtenir un emploi	C	-0,16 (ns)	0,10 (ns)	-0,67 *
eExper	Travail correspondant à l'expérience	D	1,49 **	1,45 **	1,05 (ns)
eCorresp	Travail correspondant aux souhaits	D	0,40 *	0,40 *	0,89 (ns)
eSubven	Travail subventionné	D	1,93 ***	1,69 **	1,35 *
eHeures	Nombre d'heures travaillées	C	4,62 ***	2,51 **	4,67 ***
ePartiel	Travail à temps partiel	D	0,38 ***	0,51 **	0,60 (ns)
ePerma	Travail permanent	D	0,69 **	0,59 ***	1,47 **
eSaison	Travail saisonnier	D	1,40 *	2,43 ***	0,18 ***
eTypique	Travail à temps plein et sans fin prévue	D	1,17 (ns)	1,08 (ns)	1,21 (ns)
eAuto	Travail autonome	D	0,27 ***	0,26 ***	1,09 (ns)
eSalair	Salaire horaire	C	0,43 (ns)	0,47 (ns)	-0,07 (ns)
eDSalair	Changement de salaire	C	0,91 (ns)	0,75 (ns)	0,37 (ns)
Revenu familial					
fRevenu	Revenu familial de 10 000 \$ ou plus	D	2,41 ***	2,29 ***	1,14 (ns)
fRevAv	Augmentation de revenu comparativement à avant la participation	C	0,25 ***	0,22 ***	0,07 (ns)
fRevDur	Augmentation de revenu comparativement à durant la participation	C	-0,16 ***	-0,19 ***	0,07 (ns)
Conditions de vie					
qSat	Amélioration des conditions de vie	C	0,15 ***	0,11 ***	0,08 **
*** Le niveau de signification statistique atteint 0,001					
** Le niveau de signification statistique atteint 0,01					
* Le niveau de signification statistique atteint 0,05					
(ns) Le niveau de signification statistique n'atteint pas 0,05					
¹ D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue					
² Rapport de cotes pour les variables discrètes; pente pour les variables continues					

TABLEAU 4.3
Résultats modélisés des effets particuliers aux femmes
(participants prestataires vs. participants non prestataires)

Critère	Type ¹	Effet net de la participation sans terme interactif ²	Effet net de la participation avec le terme interactif ²	Effet du terme interactif ²	
Intégration en emploi					
iInteg	Intégration en emploi	D	1,38 **	1,29 *	1,14 (ns)
iIntegPI	Intégration en emploi +	D	0,90 (ns)	0,88 (ns)	1,07 (ns)
iEmplPI	% du temps en emploi et combiné	C	-3,62 (ns)	-6,05 **	5,31 **
iDurable	Intégration durable en emploi	D	0,83 (ns)	0,75 (ns)	1,21 (ns)
iPrEmpl	En emploi au moment de l'entrevue	D	0,85 (ns)	0,64 ***	1,78 ***
Utilisation de l'assistance-emploi					
iAide	% du temps à l'assistance-emploi	C	13,72 ***	14,73 ***	-2,81 (ns)
iAidePI	% du temps à l'assistance-emploi et combiné	C	14,84 ***	15,49 ***	-1,80 (ns)
iAide20	Détaché de l'assistance-emploi	D	0,30 ***	0,28 ***	1,16 (ns)
iAide80	Dépendant de l'assistance-emploi	D	4,19 ***	4,45 ***	0,85 (ns)
iPrAide	Présence à l'assistance-emploi en février 2000	D	26,66 ***	24,95 ***	0,82 (ns)
Utilisation de l'assurance-emploi					
iAE	% du temps à l'assurance-emploi	C	-4,13 **	-0,68 (ns)	-6,88 ***
iAEPI	% du temps à l'assurance-emploi et combiné	C	-3,74 *	-0,98 (ns)	-5,57 ***
iPrAE	À l'assurance-emploi lors de l'entrevue	D	0,72 *	0,83 (ns)	0,71 (ns)
Utilisation d'une mesure active					
iPosDE	Utilisation d'une mesure après la participation	D	0,81 (ns)	0,78 *	1,10 (ns)
Emploi obtenu					
eDelai	Mois pour obtenir un emploi	C	0,69 **	1,01 ***	-0,66 **
eExper	Travail correspondant à l'expérience	D	0,73 *	0,77 (ns)	0,87 (ns)
eCorresp	Travail correspondant aux souhaits	D	0,70 **	0,69 **	1,04 (ns)
eSubven	Travail subventionné	D	0,75 (ns)	0,70 *	1,17 (ns)
eHeures	Nombre d'heures travaillées	C	-0,22 (ns)	-0,27 (ns)	0,11 (ns)
ePartiel	Travail à temps partiel	D	1,09 (ns)	0,73 (ns)	2,03 ***
ePerma	Travail permanent	D	1,07 (ns)	0,96 (ns)	1,34 *
eSaison	Travail saisonnier	D	0,91 (ns)	1,57 **	0,19 ***
eTypique	Travail à temps plein et sans fin prévue	D	1,06 (ns)	1,04 (ns)	1,05 (ns)
eAuto	Travail autonome	D	0,91 (ns)	0,93 (ns)	0,96 (ns)
eSalair	Salaires horaires	C	-0,04 (ns)	-0,05 (ns)	0,01 (ns)
eDSalair	Changement de salaire	C	-1,31 *	-1,47 *	0,36 (ns)
Revenu familial					
fRevenu	Revenu familial de 10 000 \$ ou plus	D	0,56 ***	0,56 ***	1,00 (ns)
fRevAv	Augmentation de revenu comparativement à avant la participation	C	-0,06 (ns)	0,22 ***	-0,17 *
fRevDur	Augmentation de revenu comparativement à durant la participation	C	-0,09 *	-0,07 (ns)	-0,05 (ns)
Conditions de vie					
qSat	Amélioration des conditions de vie	C	0,01 (ns)	0,02 (ns)	-0,03 (ns)
*** Le niveau de signification statistique atteint 0,001					
** Le niveau de signification statistique atteint 0,01					
* Le niveau de signification statistique atteint 0,05					
(ns) Le niveau de signification statistique n'atteint pas 0,05					
¹ D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue					
² Rapport de cotes pour les variables discrètes; pente pour les variables continues					

Emploi obtenu. Les participantes prestataires trouvent un emploi plus rapidement. Elles travaillent davantage d'heures par semaine et occupent plus souvent un emploi subventionné que les participants prestataires dans la comparaison avec les prestataires non participants, mais, dans la comparaison avec les participants non prestataires, elles sont plus susceptibles de travailler à temps partiel. Leur emploi est plus souvent permanent et moins souvent saisonnier.

Revenu familial. Les résultats relatifs au revenu familial sont essentiellement semblables pour les participantes prestataires.

Conditions de vie. L'amélioration des conditions de vie est plus marquée chez les femmes prestataires lorsqu'on les compare aux prestataires non participants, mais pas dans la comparaison aux participants non prestataires.

En bref. Là où des différences existent et au-delà des résultats déjà documentés de la participation en général, il appert que les résultats de la participation au Fonds de lutte sont plus positifs pour les femmes prestataires. Les participantes prestataires s'intègrent mieux en emploi; elles utilisent l'assurance-emploi moins longtemps; elles décrochent des emplois plus rapidement et leurs emplois sont moins saisonniers; leurs conditions de vie s'améliorent davantage en comparaison avec les prestataires non participants.

4.2 Jeunes

Pour les fins de cette analyse, le segment des jeunes est défini comme l'ensemble des personnes âgées de moins de trente ans. Selon les données des sondages, quelque 40 % des participants appartenaient à cette catégorie, soit 39 % chez les participants prestataires et 41 % chez les participants non prestataires. Les tableaux 4.4 et 4.5 offrent les résultats détaillés.

TABLEAU 4.4
Résultats modélisés des effets particuliers aux jeunes
(participants prestataires vs. prestataires non participants)

Critère	Type ¹	Effet net de la participation sans terme interactif ²	Effet net de la participation avec le terme interactif ²	Effet du terme interactif ²
Intégration en emploi				
iInteg	Intégration en emploi	D 2,77 ***	2,99 ***	0,77 (ns)
iIntegPI	Intégration en emploi +	D 2,93 ***	3,10 ***	0,82 (ns)
iEmplPI	% du temps en emploi et combiné	C 10,80 ***	12,10 ***	-5,03 (ns)
iDurable	Intégration durable en emploi	D 1,27 *	1,36 *	0,72 (ns)
iPrEmpl	En emploi au moment de l'entrevue	D 4,37 ***	3,42 **	0,66 (ns)
Utilisation de l'assistance-emploi				
iAide	% du temps à l'assistance-emploi	C -28,74 ***	-30,10 ***	7,44 (ns)
iAidePI	% du temps à l'assistance-emploi et combiné	C -30,82 ***	-32,53 ***	7,75 *
iAide20	Détaché de l'assistance-emploi	D 3,86 ***	4,43 ***	0,57 *
iAide80	Dépendant de l'assistance-emploi	D 0,17 ***	0,15 ***	1,56 (ns)
iPrAide	Présence à l'assistance-emploi en février 2000	D 0,35 ***	0,32 ***	1,45 (ns)
Utilisation de l'assurance-emploi				
iAE	% du temps à l'assurance-emploi	C 16,37 ***	16,84 ***	-1,31 (ns)
iAEPI	% du temps à l'assurance-emploi et combiné	C 17,54 ***	18,21 ***	-1,89 (ns)
iPrAE	À l'assurance-emploi lors de l'entrevue	D 2,23 ***	2,52 ***	0,74 *
Utilisation d'une mesure active				
iPosDE	Utilisation d'une mesure après la participation	D 6,30 ***	6,64 ***	0,94 (ns)
Emploi obtenu				
eDelai	Mois pour obtenir un emploi	C -0,16 (ns)	-0,29 (ns)	0,35 (ns)
eExper	Travail correspondant à l'expérience	D 1,49 **	1,69 ***	0,68 *
eCorresp	Travail correspondant aux souhaits	D 0,40 *	1,10 (ns)	0,76 *
eSubven	Travail subventionné	D 1,93 ***	2,29 ***	0,60 **
eHeures	Nombre d'heures travaillées	C 4,62 ***	4,38 ***	0,66 (ns)
ePartiel	Travail à temps partiel	D 0,38 ***	0,37 ***	1,19 (ns)
ePerma	Travail permanent	D 0,69 **	0,68 **	1,03 (ns)
eSaison	Travail saisonnier	D 1,40 *	1,48 *	0,87 (ns)
eTypique	Travail à temps plein et sans fin prévue	D 1,17 (ns)	1,12 (ns)	1,22 (ns)
eAuto	Travail autonome	D 0,27 ***	0,25 ***	1,35 (ns)
eSalair	Salaire horaire	C 0,43 (ns)	0,69 *	-0,94 **
eDSalair	Changement de salaire	C 0,91 (ns)	0,52 (ns)	1,25 (ns)
Revenu familial				
fRevenu	Revenu familial de 10 000 \$ ou plus	D 2,41 ***	2,56 ***	0,83 (ns)
fRevAv	Augmentation de revenu comparativement à avant la participation	C 0,25 ***	0,23 ***	0,13 ***
fRevDur	Augmentation de revenu comparativement à durant la participation	C -0,16 ***	-0,18 ***	0,05 (ns)
Conditions de vie				
qSat	Amélioration des conditions de vie	C 0,15 ***	0,14 ***	0,02 (ns)
***	Le niveau de signification statistique atteint 0,001			
**	Le niveau de signification statistique atteint 0,01			
*	Le niveau de signification statistique atteint 0,05			
(ns)	Le niveau de signification statistique n'atteint pas 0,05			
¹	D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue			
²	Rapport de cotes pour les variables discrètes; pente pour les variables continues			

TABLEAU 4.5
Résultats modélisés des effets particuliers aux jeunes
(participants prestataires vs. participants non prestataires)

Critère	Type ¹	Effet net de la participation sans terme interactif ²	Effet net de la participation avec le terme interactif ²	Effet du terme interactif ²	
Intégration en emploi					
iInteg	Intégration en emploi	D	1,38 **	1,30 *	1,17 (ns)
iIntegPI	Intégration en emploi +	D	0,90 (ns)	0,85 (ns)	1,15 (ns)
iEmplPI	% du temps en emploi et combiné	C	-3,62 (ns)	-5,45 **	3,45 (ns)
iDurable	Intégration durable en emploi	D	0,83 (ns)	0,78 (ns)	1,22 (ns)
iPrEmpl	En emploi au moment de l'entrevue	D	0,85 (ns)	0,84 (ns)	1,03 (ns)
Utilisation de l'assistance-emploi					
iAide	% du temps à l'assistance-emploi	C	13,72 ***	13,86 ***	-0,33 (ns)
iAidePI	% du temps à l'assistance-emploi et combiné	C	14,84 ***	14,83 ***	0,04 (ns)
iAide20	Détaché de l'assistance-emploi	D	0,30 ***	0,29 ***	1,08 (ns)
iAide80	Dépendant de l'assistance-emploi	D	4,19 ***	4,28 ***	0,95 (ns)
iPrAide	Présence à l'assistance-emploi en février 2000	D	26,66 ***	47,97 ***	0,79 (ns)
Utilisation de l'assurance-emploi					
iAE	% du temps à l'assurance-emploi	C	-4,13 **	-3,25 *	-2,60 (ns)
iAEPI	% du temps à l'assurance-emploi et combiné	C	-3,74 *	-2,69 (ns)	-3,35 (ns)
iPrAE	À l'assurance-emploi lors de l'entrevue	D	0,72 *	0,66 *	1,30 (ns)
Utilisation d'une mesure active					
iPosDE	Utilisation d'une mesure après la participation	D	0,81 (ns)	0,79 *	1,11 (ns)
Emploi obtenu					
eDelai	Mois pour obtenir un emploi	C	0,69 **	0,73 **	-0,12 (ns)
eExper	Travail correspondant à l'expérience	D	0,73 *	0,85 (ns)	0,62 ***
eCorresp	Travail correspondant aux souhaits	D	0,70 **	0,78 (ns)	0,77 (ns)
eSubven	Travail subventionné	D	0,75 (ns)	0,86 (ns)	0,70 *
eHeures	Nombre d'heures travaillées	C	-0,22 (ns)	-0,53 (ns)	0,96 (ns)
ePartiel	Travail à temps partiel	D	1,09 (ns)	1,12 (ns)	0,94 (ns)
ePerma	Travail permanent	D	1,07 (ns)	0,46 ***	1,24 (ns)
eSaison	Travail saisonnier	D	0,91 (ns)	1,01 (ns)	0,77 (ns)
eTypique	Travail à temps plein et sans fin prévue	D	1,06 (ns)	1,01 (ns)	1,10 (ns)
eAuto	Travail autonome	D	0,91 (ns)	0,98 (ns)	0,81 (ns)
eSalair	Salaires horaires	C	-0,04 (ns)	0,19 (ns)	-0,67 *
eDSalair	Changement de salaire	C	-1,31 *	-1,77 **	1,13 (ns)
Revenu familial					
fRevenu	Revenu familial de 10 000 \$ ou plus	D	0,56 ***	0,56 ***	1,02 (ns)
fRevAv	Augmentation de revenu comparativement à avant la participation	C	-0,06 (ns)	-0,04 (ns)	-0,07 (ns)
fRevDur	Augmentation de revenu comparativement à durant la participation	C	-0,09 *	-0,11 *	0,04 (ns)
Conditions de vie					
qSat	Amélioration des conditions de vie	C	0,01 (ns)	0,00 (ns)	0,02 (ns)
***	Le niveau de signification statistique atteint 0,001				
**	Le niveau de signification statistique atteint 0,01				
*	Le niveau de signification statistique atteint 0,05				
(ns)	Le niveau de signification statistique n'atteint pas 0,05				
¹	D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue				
²	Rapport de cotes pour les variables discrètes; pente pour les variables continues				

Intégration en emploi. Le fait d'être jeune ne modifie pas les résultats d'intégration en emploi.

Utilisation de l'assistance-emploi. Compte tenu des résultats déjà enregistrés pour l'ensemble des participants prestataires, les jeunes prestataires reçoivent des prestations d'assistance-emploi (seules ou combinées à d'autres sources de revenus) un peu plus longtemps et sont moins susceptibles de se détacher de l'assistance emploi en comparaison avec les prestataires participants. Par contre, ils utilisent l'assistance-emploi ni plus ni moins lorsque comparés aux participants non prestataires.

Utilisation de l'assurance-emploi. Les jeunes prestataires étaient moins susceptibles que les prestataires participants de recevoir des prestations d'assurance-emploi en février 2000.

Emploi obtenu. Les jeunes décrochent des emplois qui correspondent moins à leur expérience professionnelle et à leurs aspirations, lorsque l'on compare avec les prestataires non participants; ces emplois comportent aussi des salaires horaires moins élevés. Les jeunes sont moins susceptibles d'obtenir un emploi subventionné.

Revenu familial. Les jeunes participants sont plus nombreux à signaler une augmentation du revenu familial comparativement à avant la participation, par rapport aux prestataires non participants.

Conditions de vie. L'amélioration des conditions de vie des jeunes participants a été équivalente à l'ensemble des participants.

En bref. Les jeunes ont un cheminement d'intégration similaire aux autres. Ils utilisent davantage l'assistance-emploi et moins l'assurance-emploi. Les emplois qu'ils décrochent correspondent moins à leurs expériences et à leurs aspirations et sont moins bien payés.

4.3 **Participation incomplète**

Selon les données de sondage, quelque 82 % des participants ont complété leur participation au Fonds de lutte, soit 81 % chez les participants prestataires et 86 % chez les participants non prestataires. Comme les participants ayant complété la participation constituent la grande majorité, les effets associés à ce statut sont très proches des effets de l'ensemble de la participation. Il est donc plus intéressant de viser les participants n'ayant pas complété leur participation dans les analyses qui suivent. Les tableaux 4.6 et 4.7 contiennent les données détaillées des comparaisons impliquant le segment des participants ayant complété leur participation aux activités du Fonds de lutte contre la pauvreté ainsi que l'effet résiduel de la participation pour les personnes qui n'ont pas complété.

Intégration en emploi. La participation incomplète a accru les probabilités d'intégration en emploi dans la période post-participation ainsi que la probabilité d'être en emploi en février 2000 par rapport à l'absence de participation. Cette amélioration n'est pas aussi grande que chez les participants ayant complété leur passage au Fonds, mais elle existe néanmoins. Par contre, la participation incomplète ne se traduit pas par un accroissement du pourcentage de temps en emploi, ni par une probabilité accrue d'intégration durable en emploi lorsque l'on compare avec les prestataires non participants, alors que c'est le cas chez les participants ayant complété leur participation.

TABLEAU 4.6
Résultats modélisés des effets de la participation complète
(participants prestataires vs. prestataires non participants)

Critère	Type ¹	Effet net de la participation sans terme interactif ²	Effet résiduel de la participation incomplète ²	Effet du terme interactif ²
Intégration en emploi				
iInteg	Intégration en emploi	D 2,77 ***	1,84 ***	1,66 ***
iIntegPI	Intégration en emploi +	D 2,93 ***	1,55 **	2,24 ***
iEmplPI	% du temps en emploi et combiné	C 10,80 ***	0,11 (ns)	13,88 ***
iDurable	Intégration durable en emploi	D 1,27 *	0,73 (ns)	1,92 ***
iPrEmpl	En emploi au moment de l'entrevue	D 4,37 ***	3,49 ***	1,61 ***
Utilisation de l'assistance-emploi				
iAide	% du temps à l'assistance-emploi	C -28,74 ***	-11,85 ***	-21,53 ***
iAidePI	% du temps à l'assistance-emploi et combiné	C -30,82 ***	-15,63 ***	-19,97 ***
iAide20	Détaché de l'assistance-emploi	D 3,86 ***	1,74 ***	2,68 ***
iAide80	Dépendant de l'assistance-emploi	D 0,17 ***	0,43 ***	0,29 ***
iPrAide	Présence à l'assistance-emploi en février 2000	D 0,35 ***	0,76 (ns)	0,38 ***
Utilisation de l'assurance-emploi				
iAE	% du temps à l'assurance-emploi	C 16,37 ***	9,59 ***	8,88 ***
iAEPI	% du temps à l'assurance-emploi et combiné	C 17,54 ***	10,48 ***	9,64 ***
iPrAE	À l'assurance-emploi lors de l'entrevue	D 2,23 ***	1,35 (ns)	1,85 ***
Utilisation d'une mesure active				
iPosDE	Utilisation d'une mesure après la participation	D 6,30 ***	7,35 ***	0,84 (ns)
Emploi obtenu				
eDelai	Mois pour obtenir un emploi	C -0,16 (ns)	0,63 (ns)	-0,97 **
eExper	Travail correspondant à l'expérience	D 1,49 **	1,05 (ns)	1,54 **
eCorresp	Travail correspondant aux souhaits	D 0,40 *	0,28 **	1,61 **
eSubven	Travail subventionné	D 1,93 ***	1,93 **	1,00 (ns)
eHeures	Nombre d'heures travaillées	C 4,62 ***	2,35 *	2,80 **
ePartiel	Travail à temps partiel	D 0,38 ***	0,79 (ns)	0,41 ***
ePerma	Travail permanent	D 0,69 **	0,63 *	1,11 (ns)
eSaison	Travail saisonnier	D 1,40 *	1,01 (ns)	1,47 (ns)
eTypique	Travail à temps plein et sans fin prévue	D 1,17 (ns)	0,92 (ns)	1,34 *
eAuto	Travail autonome	D 0,27 ***	0,38 *	0,64 (ns)
eSalair	Salaire horaire	C 0,43 (ns)	0,09 (ns)	0,41 (ns)
eDSalair	Changement de salaire	C 0,91 (ns)	0,36 (ns)	0,63 (ns)
Revenu familial				
fRevenu	Revenu familial de 10 000 \$ ou plus	D 2,41 ***	1,34 (ns)	2,07 ***
fRevAv	Augmentation de revenu comparativement à avant la participation	C 0,25 ***	-0,13 (ns)	0,18 ***
fRevDur	Augmentation de revenu comparativement à durant la participation	C -0,16 ***	-0,23 ***	0,09 *
Conditions de vie				
qSat	Amélioration des conditions de vie	C 0,15 ***	0,07 *	0,10 ***
***	Le niveau de signification statistique atteint 0,001			
**	Le niveau de signification statistique atteint 0,01			
*	Le niveau de signification statistique atteint 0,05			
(ns)	Le niveau de signification statistique n'atteint pas 0,05			
¹	D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue			
²	Rapport de cotes pour les variables discrètes; pente pour les variables continues			

TABLEAU 4.7
Résultats modélisés des effets de la participation complète
(participants prestataires vs. participants non prestataires)

Critère	Type ¹	Effet net de la participation sans terme interactif ²	Effet résiduel de la participation incomplète ²	Effet du terme interactif ²
Intégration en emploi				
iInteg	Intégration en emploi	D 1,38 **	0,89 (ns)	1,70 ***
iIntegPI	Intégration en emploi +	D 0,90 (ns)	0,52 ***	2,03 ***
iEmplPI	% du temps en emploi et combiné	C -3,62 (ns)	-14,35 ***	13,44 ***
iDurable	Intégration durable en emploi	D 0,83 (ns)	0,48 ***	1,95 ***
iPrEmpl	En emploi au moment de l'entrevue	D 0,85 (ns)	0,59 **	1,61 ***
Utilisation de l'assistance-emploi				
iAide	% du temps à l'assistance-emploi	C 13,72 ***	31,11 ***	-21,66 ***
iAidePI	% du temps à l'assistance-emploi et combiné	C 14,84 ***	31,02 ***	-20,26 ***
iAide20	Détaché de l'assistance-emploi	D 0,30 ***	0,14 ***	2,61 ***
iAide80	Dépendant de l'assistance-emploi	D 4,19 ***	10,06 ***	0,30 ***
iPrAide	Présence à l'assistance-emploi en février 2000	D 26,66 ***	53,52 ***	0,39 ***
Utilisation de l'assurance-emploi				
iAE	% du temps à l'assurance-emploi	C -4,13 **	-11,38 ***	9,43 ***
iAEPI	% du temps à l'assurance-emploi et combiné	C -3,74 *	-11,56 ***	9,97 ***
iPrAE	À l'assurance-emploi lors de l'entrevue	D 0,72 *	0,44 ***	1,83 ***
Utilisation d'une mesure active				
iPosDE	Utilisation d'une mesure après la participation	D 0,81 (ns)	0,86 (ns)	0,92 (ns)
Emploi obtenu				
eDelai	Mois pour obtenir un emploi	C 0,69 **	1,45 ***	-0,91 **
eExper	Travail correspondant à l'expérience	D 0,73 *	0,52 ***	1,52 **
eCorresp	Travail correspondant aux souhaits	D 0,70 **	0,50 ***	1,56 **
eSubven	Travail subventionné	D 0,75 (ns)	0,80 (ns)	0,92 (ns)
eHeures	Nombre d'heures travaillées	C -0,22 (ns)	-2,40 **	2,71 ***
ePartiel	Travail à temps partiel	D 1,09 (ns)	1,82 **	0,52 ***
ePerma	Travail permanent	D 1,07 (ns)	0,99 (ns)	1,10 (ns)
eSaison	Travail saisonnier	D 0,91 (ns)	0,62 *	1,57 *
eTypique	Travail à temps plein et sans fin prévue	D 1,06 (ns)	0,83 (ns)	1,36 *
eAuto	Travail autonome	D 0,91 (ns)	1,21 (ns)	0,71 (ns)
eSalair	Salaire horaire	C -0,04 (ns)	-0,36 (ns)	0,38 (ns)
eDSalair	Changement de salaire	C -1,31 *	-1,75 (ns)	0,50 (ns)
Revenu familial				
fRevenu	Revenu familial de 10 000 \$ ou plus	D 0,56 ***	0,32 ***	2,11 ***
fRevAv	Augmentation de revenu comparativement à avant la participation	C -0,06 (ns)	0,00 (ns)	0,18 ***
fRevDur	Augmentation de revenu comparativement à durant la participation	C -0,09 *	-0,15 **	0,07 (ns)
Conditions de vie				
qSat	Amélioration des conditions de vie	C 0,01 (ns)	-0,07 *	0,10 ***
*** Le niveau de signification statistique atteint 0,001				
** Le niveau de signification statistique atteint 0,01				
* Le niveau de signification statistique atteint 0,05				
(ns) Le niveau de signification statistique n'atteint pas 0,05				
¹ D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue				
² Rapport de cotes pour les variables discrètes; pente pour les variables continues				

TABLEAU 4.8
Comparaisons brutes des effets de la participation complète
(participants prestataires vs. participants non prestataires)

Critère	Type ¹	Participants prestataires			Participants non-prestataires			
		Part. complé- tée	Part. incom- plète	Diffé- rence	Part. complé- tée	Part. incom- plète	Diffé- rence	
Intégration en emploi								
iInteg	Intégration en emploi	D	61%	50%	11%	57%	58%	-1%
iIntegPI	Intégration en emploi +	D	74%	59%	15%	80%	80%	0%
iEmplPI	% du temps en emploi et combiné	C	46	31	15	54	51	3
iDurable	Intégration durable en emploi	D	27%	16%	11%	38%	32%	6%
iPrEmpl	En emploi au moment de l'entrevue	D	39%	28%	11%	48%	50%	-2%
Utilisation de l'assistance-emploi								
iAide	% du temps à l'assistance-emploi	C	24	46	-23	7	7	0
iAidePI	% du temps à l'assistance-emploi et combiné	C	27	49	-22	8	10	-2
iAide20	Détaché de l'assistance-emploi	D	62%	41%	21%	88%	84%	4%
iAide80	Dépendant de l'assistance-emploi	D	16%	38%	-22%	4%	4%	0%
iPrAide	Présence à l'assistance-emploi en février 2000	D	31%	51%	-20%	8%	10%	-2%
Utilisation de l'assurance-emploi								
iAE	% du temps à l'assurance-emploi	C	24	15	9	28	22	5
iAEPI	% du temps à l'assurance-emploi et combiné	C	27	17	9	30	27	3
iPrAE	À l'assurance-emploi lors de l'entrevue	D	37%	25%	12%	41%	26%	15%
Utilisation d'une mesure active								
iPosDE	Utilisation d'une mesure après la participation	D	34%	37%	-3%	30%	35%	-5%
Emploi obtenu								
eDelai	Mois pour obtenir un emploi	C	3,8	4,9	-1,2	2,6	2,8	-0,2
eExper	Travail correspondant à l'expérience	D	70%	57%	13%	80%	67%	13%
eCorresp	Travail correspondant aux souhaits	D	74%	65%	9%	82%	69%	13%
eSubven	Travail subventionné	D	22%	22%	0%	27%	18%	9%
eHeures	Nombre d'heures travaillées	C	36,7	34,4	2,3	36,4	36,6	-0,3
ePartiel	Travail à temps partiel	D	14%	23%	-9%	15%	16%	-1%
ePerma	Travail permanent	D	56%	54%	2%	56%	59%	-3%
eSaison	Travail saisonnier	D	22%	19%	3%	20%	16%	4%
eTypique	Travail à temps plein et sans fin prévue	D	51%	43%	8%	49%	51%	-2%
eAuto	Travail autonome	D	4%	5%	-1%	4%	4%	0%
eSalair	Salaire horaire	C	10,97	10,34	0,63	11,71	11,04	0,67
eDSalair	Changement de salaire	C	1,49	0,78	0,71	2,11	2,07	0,04
Revenu familial								
fRevenu	Revenu familial de 10 000 \$ ou plus	D	62%	42%	20%	79%	68%	11%
fRevAv	Augmentation de revenu comparativement à avant la participation	C	0,5	0,3	0,2	0,3	0,2	0,1
fRevDur	Augmentation de revenu comparativement à durant la participation	C	0,0	-0,1	0,1	0,1	0,2	-0,1
Conditions de vie								
qSat	Amélioration des conditions de vie	C	0,3	0,2	0,1	0,3	0,2	0,1

¹ D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue

Utilisation de l'assistance-emploi. L'utilisation de l'assistance-emploi est moindre chez les participants n'ayant pas complété la participation que chez les non participants prestataires — encore ici, l'effet est réduit au tiers de l'effet global documenté au chapitre 2, mais il est statistiquement significatif. Dans la comparaison entre les participants prestataires et participants non prestataires, on remarque que, là où les participants prestataires avaient des résultats moins avantageux que les participants non prestataires, une part substantielle de ce désavantage peut être associée aux participations incomplètes chez les participants prestataires (qui sont hautement susceptibles d'utiliser l'assistance-emploi à la suite de leur participation incomplète au Fonds). Le tableau 4.8 indique que les différences de résultats entre les participants non prestataires qui ont complété ou non leur participation sont pratiquement nulles alors qu'elles sont très importantes chez les participants prestataires.

Utilisation de l'assurance-emploi. Les participants qui n'ont pas complété leur passage au Fonds ont utilisé moins souvent et moins longtemps l'assurance-emploi que les participants qui ont complété l'activité.

Emploi obtenu. Les effets généraux positifs de la participation sur le dernier emploi occupé qui sont documentés à la section 2.5 (à compter de la page 21) sont pratiquement entièrement effacés lorsque la participation est incomplète. Par ailleurs, l'effet de la participation complétée tend à être plus important chez les participants prestataires que chez les participants non prestataires, notamment en ce qui a trait au travail à temps partiel, au travail typique et à l'accroissement de salaire par rapport à avant la participation.

Revenu familial. Les conclusions relatives au dernier emploi obtenu sont répétées en ce qui a trait au revenu familial. En particulier, la situation des participants prestataires qui n'ont pas complété la participation explique l'ensemble des variations de revenu familial suite à la participation. Encore ici, la participation incomplète est plus désavantageuse pour les participants prestataires que les participants non prestataires.

Conditions de vie. Les participants prestataires ont indiqué une amélioration des conditions de vie même lorsque la participation était incomplète.

En bref. Seulement 18 % des participants n'ont pas complété leur passage du Fonds de lutte contre la pauvreté. Néanmoins, le fait de ne pas compléter la participation entraîne des conséquences importantes : l'intégration subséquente en emploi est moindre (même si elle reste supérieure à celle des prestataires non participants); l'utilisation de l'assistance-emploi est jusqu'à deux fois plus élevée (même si elle est moindre que celle qui caractérise les prestataires non participants); les effets positifs sur l'emploi et la croissance du revenu familial sont absents. Par contre, l'utilisation de l'assurance-emploi est diminuée. Le fait de compléter la participation au Fonds de lutte a un effet positif significativement plus puissant auprès des participants prestataires de l'assistance-emploi que chez les participants qui ne sont pas prestataires.

4.4 Volets du Fonds

Les activités du Fonds de lutte contre la pauvreté comptaient cinq volets :

- **la création d'emplois** : « Les personnes bénéficient de conditions de travail comparables à celles du marché, ont accès à de la formation et, parfois même, à un accompagnement professionnel et psychosocial. De plus, cette expérience de travail leur permet de se faire valoir et de se faire connaître. Les personnes peuvent ainsi améliorer leurs qualifications professionnelles et leur chance de s'insérer de façon durable en emploi. » (Fonds de lutte, 1999, 23)
- **l'insertion en emploi** : « des activités d'insertion en emploi et de stage en entreprise privée à des personnes ayant des difficultés particulières d'intégration au marché du travail. Les projets d'insertion en emploi leur permettent de participer à des activités encadrées et comportant une formation adaptée à leurs besoins. Des projets sont sous la responsabilité d'organismes spécialisés dans le domaine de la

main-d'oeuvre et de l'emploi. Les activités d'insertion peuvent comprendre une évaluation des compétences et une formation d'appoint, une évaluation psychosociale, des sessions d'information sur le marché du travail et de l'aide à la recherche d'emploi. Les projets de stage en entreprise, pour leur part, permettent à des personnes d'acquérir une expérience de travail reconnue par les employeurs. » (Fonds de lutte, 1999, 23)

- **la formation** : « Les projets de formation visent l'acquisition de compétences par le recours à des formations d'appoint ou de perfectionnement qui débordent du cadre habituel des formations offertes par le réseau d'enseignement et qui répondent généralement à des besoins exprimés par le marché du travail. De plus, la plupart des formations intègrent des stages, ce qui permet aux participants de se faire valoir auprès des employeurs. » (Fonds de lutte, 1999, 23)
- **les emplois en forêt** : « Le Fonds a injecté 22,5 millions de dollars dans les projets de création d'emplois visant le domaine des travaux sylvicoles durant les années financières 1997-1998 et 1998-1999. La Société de récupération, d'exploitation et de développement forestier agit comme maître d'oeuvre du projet en appui aux organismes locaux, principalement les coopératives forestières, qui embauchent et exécutent les travaux. [...] Par ailleurs, le Fonds a investi près de 7 millions de dollars dans un autre projet de perfectionnement en aménagement sylvicole. » (Fonds de lutte, 1999, 24)
- **les autres activités** : les autres activités incluent les stages en entreprise, les projets d'économie sociale, les projets nationaux et les « autres » projets (Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, 1999, 1).

Les paragraphes suivants analysent l'impact spécifique à la participation à chacun de ces volets. Dans les modèles, des variables indiquant le volet de participation remplacent la variable générale de participation utilisée jusqu'ici. Comme la catégorie « autres » est un fourre-tout, nous ne commenterons pas les résultats qui lui sont associés. Les modèles multi-variés incluent un contrôle statistique du biais d'auto-sélection.

Intégration en emploi. L'efficacité en intégration en emploi diffère peu d'un volet à l'autre. Le pourcentage du temps en emploi est un peu plus élevé chez les participants aux volets « création d'emploi » et « insertion en emploi ». Les participants au volet « travail en forêt » ont été plus nombreux à occuper un emploi après la participation, que l'emploi ait été occupé avant la participation ou non. L'intégration durable en emploi, telle que définie ici, est plus faible chez les participants au volet « travail en forêt » que chez les prestataires non participants (voir la page 13 pour une discussion de cette question).

Utilisation de l'assistance-emploi. Les cinq critères utilisés pour l'analyse de l'utilisation de l'assistance-emploi (détails à la section 2.2 à compte de la page 15) pointent dans la même direction : la formation est le moins performant des volets en ce qui a trait à la réduction de l'utilisation de l'assistance-emploi. La création d'emplois, à l'opposé, est le volet le plus performant à cet égard, suivi du travail en forêt et de l'insertion en emploi. Les participants à la formation ont malgré tout moins utilisé l'assistance-emploi que les prestataires non participants.

Utilisation de l'assurance-emploi. Le recours à l'assurance-emploi est plus élevé dans tous les volets autres que la formation. La formation ne permettait pas aux participants d'occuper un emploi assurable durant la participation, contrairement aux autres volets. Ceci fait évidemment pendant aux constatations relatives à l'assistance-emploi.

Utilisation d'une mesure active. Il n'existe pas de distinction significative entre les volets du Fonds en ce qui a trait à l'utilisation d'une mesure active : les participants de tous les volets sont plus susceptibles d'utiliser une mesure active que les non-participants.

Emploi obtenu. Les participants en insertion en emploi ont obtenu des emplois plus « typiques », plus rapidement, mais avec des salaires moindres. Les emplois détenus par les participants en création d'emplois correspondent davantage à leurs expériences mais ils sont plus souvent subventionnés et moins souvent permanents. Le volet « travail en forêt » est associé à une plus longue attente et à des emplois moins « typiques », moins stables, comptant davantage d'heures et mieux rémunérés. Les

emplois associés au volet « formation » ont tendance être plus « typiques » et moins saisonniers.

Revenu familial. Sur la question des revenus familiaux, les volets « création d'emplois » et « travail en forêt » offrent des patrons semblables : la proportion de ménages avec un revenu de 10 000 \$ ou plus y est plus élevée mais la baisse de revenus après la fin de la participation au Fonds de lutte a été la plus marquée. Les participants au volet « insertion en emploi » et ceux du volet « formation » sont plus proches des prestataires non participants.

Conditions de vie. L'amélioration des conditions de vie est la même d'un volet à l'autre.

En bref. En somme, pour les participants, le volet qui semble, à certains égards, le plus positif à moyen terme est probablement l'insertion en emploi — avec l'obtention plus fréquente d'un emploi typique et non subventionné. Le volet formation ne permet qu'un faible taux d'intégration et ne réduit pas l'utilisation de l'assistance-emploi. Par contre, les emplois obtenus au sortir du volet formation possèdent les mêmes caractéristiques avantageuses que ceux du volet insertion. Le travail en forêt a permis de réduire l'effort de l'assistance-emploi et d'accroître le taux d'intégration en emploi. Par contre, l'utilisation de l'assurance-emploi a été forte et l'insertion en emploi n'a pas été, typiquement, durable, vraisemblablement en raison du caractère saisonnier de ce type d'emploi. La création d'emploi réduit au maximum l'effort de l'assistance-emploi grâce à une proportion plus grande du temps en emploi; mais ce volet a tendance à conduire davantage les participants vers des emplois subventionnés et temporaires ou à l'assurance-emploi.

TABLEAU 4.9
Résultats modélisés des effets des volets du Fonds
(participants prestataires vs. prestataires non participants)

	Critère	Type ¹	Création d'emplois ²	Insertion en emploi ²	Travail en forêt ²	Formation ²	Autres ²
Intégration en emploi							
iInteg	Intégration en emploi	D	2,78 ***	2,76 ***	3,11 ***	2,66 ***	2,44 ***
iIntegPI	Intégration en emploi +	D	2,86 ***	3,20 ***	3,86 ***	2,28 ***	2,57 ***
iEmplPI	% du temps en emploi et combiné	C	15,97 ***	13,20 ***	6,50 **	8,31 ***	11,29 ***
iDurable	Intégration durable en emploi	D	1,54 *	1,53 *	0,46 ***	1,44 *	1,43 (ns)
iPrEmpl	En emploi au moment de l'entrevue	D	6,65 ***	5,69 ***	2,19 *	5,59 ***	5,06 ***
Utilisation de l'assistance-emploi							
iAide	% du temps à l'assistance-emploi	C	-44,73 ***	-31,78 ***	-32,53 ***	-12,80 ***	-22,65 ***
iAidePI	% du temps à l'assistance-emploi et combiné	C	-46,79 ***	-34,14 ***	-36,64 ***	-13,19 ***	-23,59 ***
iAide20	Détaché de l'assistance-emploi	D	10,08 ***	3,57 ***	4,77 ***	1,70 ***	2,74 ***
iAide80	Dépendant de l'assistance-emploi	D	0,05 ***	0,11 ***	0,08 ***	0,47 ***	0,30 ***
iPrAide	Présence à l'assistance-emploi en février 2000	D	0,19 ***	0,39 ***	0,29 ***	0,59 ***	0,36 ***
Utilisation de l'assurance-emploi							
iAE	% du temps à l'assurance-emploi	C	27,10 ***	16,27 ***	29,25 ***	1,10 (ns)	8,44 ***
iAEPI	% du temps à l'assurance-emploi et combiné	C	30,21 ***	17,98 ***	30,16 ***	1,76 (ns)	8,99 ***
iPrAE	À l'assurance-emploi lors de l'entrevue	D	2,33 ***	1,32 (ns)	4,57 ***	1,01 (ns)	2,42 ***
Utilisation d'une mesure active							
iPosDE	Utilisation d'une mesure après la participation	D	4,61 ***	6,60 ***	5,64 ***	4,82 ***	5,53 ***
Emploi obtenu							
eDelai	Mois pour obtenir un emploi	C	-0,74 (ns)	-0,86 *	1,22 ***	-0,66 (ns)	-0,48 (ns)
eExper	Travail correspondant à l'expérience	D	1,98 ***	1,03 (ns)	1,45 *	1,35 (ns)	1,53 *
eCorresp	Travail correspondant aux souhaits	D	0,42 *	0,32 **	0,54 (ns)	0,37 *	0,42 *
eSubven	Travail subventionné	D	4,11 ***	1,39 (ns)	1,85 **	1,00 (ns)	2,40 ***
eHeures	Nombre d'heures travaillées	C	3,63 ***	3,23 ***	7,30 ***	4,59 ***	3,24 **
ePartiel	Travail à temps partiel	D	0,32 ***	0,47 ***	0,21 ***	0,51 ***	0,47 **
ePerma	Travail permanent	D	0,66 *	1,23 (ns)	0,35 ***	1,01 (ns)	0,62 *
eSaison	Travail saisonnier	D	1,19 (ns)	0,69 (ns)	3,59 ***	0,24 ***	1,58 (ns)
eTypique	Travail à temps plein et sans fin prévue	D	1,24 (ns)	1,78 ***	0,73 *	1,71 ***	1,08 (ns)
eAuto	Travail autonome	D	0,31 ***	0,19 **	0,29 ***	0,32 **	0,16 ***
eSalair	Salaire horaire	C	-0,28 (ns)	-1,03 *	1,29 **	0,64 (ns)	1,29 **
eDSalair	Changement de salaire	C	0,17 (ns)	0,46 (ns)	0,99 (ns)	1,52 (ns)	3,40 *
Revenu familial							
fRevenu	Revenu familial de 10 000 \$ ou plus	D	2,99 ***	1,95 ***	3,08 ***	2,18 ***	1,91 ***
fRevAv	Aug. de revenu comp. à avant la participation	C	0,37 ***	0,20 ***	0,28 ***	0,20 ***	0,18 ***
fRevDur	Aug. de revenu comp. à durant la participation	C	-0,38 ***	-0,10 *	-0,30 ***	0,06 (ns)	-0,04 (ns)
Conditions de vie							
qSat	Amélioration des conditions de vie	C	0,16 ***	0,14 ***	0,10 ***	0,18 ***	0,14 ***
***	Le niveau de signification statistique atteint 0,001						
**	Le niveau de signification statistique atteint 0,01						
*	Le niveau de signification statistique atteint 0,05						
(ns)	Le niveau de signification statistique n'atteint pas 0,05						
¹	D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue						
²	Rapport de cotes pour les variables discrètes; pente pour les variables continues						

TABLEAU 4.10
Résultats modélisés des effets des volets du Fonds
(participants prestataires vs. participants non prestataires)

Critère		Type ¹	Création d'emplois ²	Insertion en emploi ²	Travail en forêt ²	Formation ²	Autres ²
Intégration en emploi							
iInteg	Intégration en emploi	D	1,52 *	1,37 (ns)	1,54 **	1,29 (ns)	1,17 (ns)
iIntegPI	Intégration en emploi +	D	0,92 (ns)	0,95 (ns)	1,21 (ns)	0,69 *	0,76 (ns)
iEmplPI	% du temps en emploi et combiné	C	-0,56 (ns)	-0,76 (ns)	-6,21 *	-7,28 **	-5,05 (ns)
iDurable	Intégration durable en emploi	D	0,94 (ns)	0,96 (ns)	0,35 ***	0,92 (ns)	0,92 (ns)
iPrEmpl	En emploi au moment de l'entrevue	D	1,12 (ns)	1,05 (ns)	0,42 ***	0,96 (ns)	0,84 (ns)
Utilisation de l'assistance-emploi							
iAide	% du temps à l'assistance-emploi	C	-1,34 (ns)	9,34 ***	7,20 **	29,78 ***	20,29 ***
iAidePI	% du temps à l'assistance-emploi et combiné	C	-0,32 (ns)	10,50 ***	9,14 ***	32,80 ***	22,42 ***
iAide20	Détaché de l'assistance-emploi	D	0,72 (ns)	0,31 ***	0,44 ***	0,13 ***	0,21 ***
iAide80	Dépendant de l'assistance-emploi	D	1,11 (ns)	2,80 ***	2,20 **	10,77 ***	6,90 ***
iPrAide	Présence à l'assistance-emploi en février 2000	D	15,48 ***	28,47 ***	23,10 ***	43,60 ***	26,60 ***
Utilisation de l'assurance-emploi							
iAE	% du temps à l'assurance-emploi	C	6,31 **	-3,41 (ns)	8,00 ***	-18,78 ***	-11,61 ***
iAEPI	% du temps à l'assurance-emploi et combiné	C	7,07 ***	-1,74 (ns)	7,70 ***	-19,18 ***	-11,76 ***
iPrAE	À l'assurance-emploi lors de l'entrevue	D	0,83 (ns)	0,44 ***	1,46 *	0,33 ***	0,70 (ns)
Utilisation de l'assurance-emploi							
iPosDE	Utilisation d'une mesure après la participation	D	0,65 *	1,00 (ns)	0,81 (ns)	0,84 (ns)	0,86 (ns)
Emploi obtenu							
eDelai	Mois pour obtenir un emploi	C	0,33 (ns)	0,21 (ns)	2,08 ***	0,41 (ns)	0,56 (ns)
eExper	Travail correspondant à l'expérience	D	0,83 (ns)	0,60 *	0,85 (ns)	0,63 *	0,71 (ns)
eCorresp	Travail correspondant aux souhaits	D	0,79 (ns)	0,54 ***	0,87 (ns)	0,65 *	0,71 (ns)
eSubven	Travail subventionné	D	1,24 (ns)	0,58 *	0,77 (ns)	0,37 ***	0,89 (ns)
eHeures	Nombre d'heures travaillées	C	-0,73 (ns)	-1,41 (ns)	3,05 ***	-0,40 (ns)	-2,20 *
ePartiel	Travail à temps partiel	D	0,93 (ns)	1,33 (ns)	0,50 *	1,37 (ns)	1,37 (ns)
ePerma	Travail permanent	D	1,13 (ns)	1,90 ***	0,60 **	1,56 *	0,82 (ns)
eSaison	Travail saisonnier	D	0,75 (ns)	0,47 **	2,11 ***	0,17 ***	1,25 (ns)
eTypique	Travail à temps plein et sans fin prévue	D	1,15 (ns)	1,58 **	0,70 *	1,36 (ns)	0,81 (ns)
eAuto	Travail autonome	D	1,31 (ns)	0,42 (ns)	0,72 (ns)	0,87 (ns)	0,59 (ns)
eSalair	Salaires horaires	C	-0,77 *	-1,69 ***	0,74 *	0,09 (ns)	0,80 *
eDSalair	Changement de salaire	C	-2,16 **	-2,32 (ns)	-1,32 (ns)	-0,79 (ns)	1,63 (ns)
Revenu familial							
fRevenu	Revenu familial de 10 000 \$ ou plus	D	0,70 (ns)	0,47 ***	0,78 (ns)	0,47 ***	0,40 ***
fRevAv	Aug. de revenu comp. à avant la participation	C	0,25 ***	0,09 (ns)	0,23 ***	0,06 (ns)	0,06 (ns)
fRevDur	Aug. de revenu comp. à durant la participation	C	-0,27 ***	-0,06 (ns)	-0,25 ***	0,14 *	0,04 (ns)
Conditions de vie							
qSat	Amélioration des conditions de vie	C	0,02 (ns)	0,00 (ns)	-0,02 (ns)	0,03 (ns)	0,01 (ns)
***	Le niveau de signification statistique atteint 0,001						
**	Le niveau de signification statistique atteint 0,01						
*	Le niveau de signification statistique atteint 0,05						
(ns)	Le niveau de signification statistique n'atteint pas 0,05						
¹	D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue						
²	Rapport de cotes pour les variables discrètes; pente pour les variables continues						

Chapitre 5

AUTRES IMPACTS SUR LA PAUVRETÉ DES PARTICIPANTS

Jusqu'ici, nous avons analysé les effets de la participation du Fonds de lutte contre la pauvreté sur l'accès à des emplois durables et de qualité. La pauvreté comprend toutefois d'autres aspects qui conditionnent, dans une certaine mesure, la capacité des individus à traduire leur potentiel dans la réalité. Les dimensions pertinentes sont présentées dans les paragraphes suivants.

Les analyses sont basées sur un échantillon de 481 participants au Fonds de lutte contre la pauvreté qui ont été interviewés à la fin de 1998, alors qu'ils débutaient leur participation, et à nouveau en février 2000. Les mêmes questions leur ont été posées aux deux occasions. La stratégie de preuve utilisée ici est donc d'établir les différences entre les réponses de 1998 et celles de 2000. Sans groupe témoin, il n'est pas possible d'établir de mesure d'impact net et donc d'affirmer que les effets mesurés sont attribuables directement au Fonds de lutte.

Les réponses ont été regroupées sous forme d'indices techniquement cohérents pour réduire les erreurs de mesure et faciliter l'analyse. Les détails méthodologiques relatifs à la constitution des indices sont présentés dans le rapport méthodologique. Le tableau 5.1 contient tous les résultats discutés ci-après.

Estime de soi. L'estime de soi a été mesurée sur une échelle variant de 0 à 1, à partir de six questions. Il n'existe pas de différence entre les mesures prises en 1998 et en 2000, que ce soit pour l'ensemble de l'échantillon ou pour l'un ou l'autre des sous-groupes analysés.

Contacts sociaux. Deux indices ont été créés en relation avec la fréquence des contacts sociaux. Le premier provient d'une seule réponse et traite des contacts avec les amis. Globalement, il n'y a pas eu de changement dans les contacts avec les amis entre 1998 et 2000. Cependant, on observe une diminution des contacts chez les personnes âgées de 45 ans et plus. Le second indice vise les contacts avec les parents et utilise quatre réponses. Il appert que les contacts avec les parents se sont accrus au cours de la période visée. La croissance est de 0,4 sur une échelle variant de 0 à 4. Tous les sous-groupes analysés partagent cet effet.

Soutien social disponible. L'indice de soutien social, qui comporte trois réponses (hébergement, aide en argent, autre aide), n'a pas évolué entre 1998 et 2000, sauf pour le groupe des personnes ayant indiqué, en 2000, avoir des connaissances qui pouvaient les aider à se trouver un emploi. Ce rapprochement est logique compte tenu de la proximité des deux concepts.

Moyens disponibles. L'indice des moyens disponibles comporte deux dimensions. Une première vise les nécessités de la vie (assurance-habitation, assurance-vie, automobile). Selon cet indice, les moyens disponibles aux participants du Fonds de lutte se sont améliorés entre 1998 et 2000; c'est particulièrement le cas chez les personnes qui ne sont pas nées au Canada et pour les prestataires ayant accumulé moins de 12 mois à l'assistance-emploi; par contre, les prestataires ayant accumulé plus de 48 mois à l'assistance-emploi et les personnes n'ayant pas

complété une formation secondaire vivent la situation inverse. La seconde dimension des moyens disponibles vise l'accessoire (décoration et sorties). On n'observe pas de changement à cet égard entre 1998 et 2000, sauf pour une légère augmentation chez les personnes âgées de 30 à 44 ans.

Niveau de privation. Le niveau de privation ressenti par les participants est mesuré à partir de cinq réponses (nourriture, logement, vêtements, loisirs et transports). Il indique que l'intensité de la privation a diminué entre 1998 et 2000, surtout chez les personnes vivant avec des enfants.

Facilité à boucler le budget. Par contre, cette privation réduite ne s'est pas traduite par une plus grande facilité à boucler le budget — dans aucun des groupes analysés.

Éthique du travail. Finalement, dix réponses composent l'indice d'éthique du travail. Selon les résultats, il y a eu une baisse, légère mais statistiquement significative, de cet indice au cours de la période observée. Cette baisse est moindre chez les plus jeunes.

Synthèse. Sur neuf indices utilisés qui ne sont pas associés à l'emploi, il y en a trois pour lesquels on constate une évolution positive chez les participants (les contacts avec les parents, les moyens disponibles pour les nécessités, la diminution du niveau de privation). Un autre indice évolue négativement (réduction de l'éthique du travail). Les effets autres qu'en emploi sont distribués à peu près également entre les sous-groupes.

TABLEAU 5.1
Résultats bruts relatifs aux indices de pauvreté
(changements dans les indices entre 1998 et 2000)

	n	n résiduel	Estime de soi	Contacts sociaux avec les amis	Contacts sociaux avec les parents	Soutien social disponible	Moyens disponibles : nécessités	Moyens disponibles : accessoire	Niveau de privation	Facilité à boucler le budget	Éthique du travail
TOUS ¹	481		0,00 (ns)	-0,04 (ns)	0,41 ***	0,01 (ns)	0,13 **	0,07 (ns)	-0,23 ***	-0,07 (ns)	-0,08 ***
Hommes ²	220	261	0,00 (ns)	-0,02 (ns)	0,49 (ns)	-0,01 (ns)	0,08 (ns)	-0,02 (ns)	-0,08 **	-0,14 (ns)	-0,08 (ns)
Moins de 30 ans	132	349	0,00 (ns)	-0,05 (ns)	0,53 (ns)	-0,01 (ns)	0,07 (ns)	-0,06 (ns)	-0,11 (ns)	-0,26 (ns)	-0,03 *
30-44 ans	232	249	0,01 (ns)	0,00 *	0,40 (ns)	0,04 (ns)	0,13 (ns)	0,16 *	-0,27 (ns)	0,01 (ns)	-0,11 (ns)
45 ans +	103	378	-0,01 (ns)	-0,15 **	0,27 (ns)	-0,13 (ns)	0,12 (ns)	-0,07 (ns)	-0,22 (ns)	-0,14 (ns)	-0,09 (ns)
Monoparentaux	89	389	0,02 (ns)	-0,01 (ns)	0,36 (ns)	0,06 (ns)	0,08 (ns)	0,11 (ns)	-0,37 (ns)	-0,08 (ns)	-0,10 (ns)
Couples	204	274	-0,01 (ns)	-0,05 (ns)	0,38 (ns)	0,00 (ns)	0,17 (ns)	0,10 (ns)	-0,30 (ns)	-0,01 (ns)	-0,07 (ns)
Avec enfants	203	278	0,01 (ns)	-0,06 (ns)	0,33 (ns)	0,06 (ns)	0,11 (ns)	0,13 (ns)	-0,34 **	0,01 (ns)	-0,09 (ns)
Nés hors Canada	46	435	0,01 (ns)	-0,07 (ns)	0,41 (ns)	0,24 (ns)	0,54 **	0,24 (ns)	-0,33 (ns)	0,00 (ns)	-0,15 (ns)
AE ³ 0-11 mois	156	325	0,00 (ns)	-0,03 (ns)	0,47 (ns)	0,03 (ns)	0,28 *	0,11 (ns)	-0,27 (ns)	-0,01 (ns)	-0,10 (ns)
AE ³ 12-47mois	120	361	0,02 (ns)	-0,07 (ns)	0,41 (ns)	-0,01 (ns)	0,13 (ns)	0,07 (ns)	-0,23 (ns)	-0,11 (ns)	-0,04 (ns)
AE ³ 48 mois +	205	276	-0,01 (ns)	-0,03 (ns)	0,37 (ns)	-0,04 (ns)	-0,02 **	0,00 (ns)	-0,17 (ns)	-0,17 (ns)	-0,09 (ns)
Primaire-sec.	214	263	-0,01 (ns)	-0,04 (ns)	0,46 (ns)	-0,03 (ns)	0,02 *	0,05 (ns)	-0,22 (ns)	-0,07 (ns)	-0,06 (ns)
Sec. complété	101	376	0,02 (ns)	-0,07 (ns)	0,44 (ns)	-0,05 (ns)	0,10 (ns)	-0,03 (ns)	-0,24 (ns)	-0,09 (ns)	-0,12 (ns)
Collège-univ.	149	328	0,00 (ns)	-0,02 (ns)	0,38 (ns)	0,04 (ns)	0,20 (ns)	0,11 (ns)	-0,20 (ns)	-0,19 (ns)	-0,09 (ns)
MT ⁴ 0-5 ans	112	339	0,01 (ns)	-0,05 (ns)	0,52 (ns)	0,05 (ns)	0,21 (ns)	0,12 (ns)	-0,20 (ns)	-0,22 (ns)	-0,06 (ns)
MT ⁴ 6-15 ans	187	264	-0,01 (ns)	0,01 (ns)	0,44 (ns)	-0,02 (ns)	0,12 (ns)	0,01 (ns)	-0,28 (ns)	-0,02 (ns)	-0,08 (ns)
MT ⁴ 16+ ans	152	299	0,00 (ns)	-0,08 (ns)	0,28 (ns)	-0,05 (ns)	0,10 (ns)	0,07 (ns)	-0,21 (ns)	-0,06 (ns)	-0,08 (ns)
Réseau d'entraide	268	178	0,00 (ns)	-0,01 (ns)	0,41 (ns)	0,07 **	0,10 (ns)	0,08 (ns)	-0,28 (ns)	-0,09 (ns)	-0,10 (ns)
Handicap	41	434	-0,02 (ns)	0,07 (ns)	0,46 (ns)	-0,15 (ns)	0,20 (ns)	-0,02 (ns)	-0,12 (ns)	-0,48 (ns)	-0,07 (ns)
Déla ⁵ 0-12 mois	206	275	-0,01 (ns)	-0,02 (ns)	0,52 (ns)	0,00 (ns)	0,10 (ns)	-0,01 (ns)	-0,26 (ns)	-0,20 (ns)	-0,12 *
Déla ⁵ 13-18 mois	274	207	0,01 (ns)	-0,06 (ns)	0,33 (ns)	-0,01 (ns)	0,13 (ns)	0,10 (ns)	-0,19 (ns)	-0,03 (ns)	-0,06 *

*** Le niveau de signification statistique atteint 0,001
 ** Le niveau de signification statistique atteint 0,01
 * Le niveau de signification statistique atteint 0,05
 (ns) Le niveau de signification statistique n'atteint pas 0,05
¹ Test de probabilité simple que la moyenne est différente de 0
² Tous les tests pour sous-groupes sont des test de t
³ Durée cumulative à l'assistance-emploi depuis 1975
⁴ Nombre d'années sur le marché du travail depuis le tout premier emploi
⁵ Délai depuis la participation

Chapitre 6

SOMMAIRE ET CONCLUSIONS

Ce rapport présente les résultats de l'évaluation empirique des effets individuels de la participation du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail. Il se concentre sur l'identification et la mesure des impacts de la participation à ce programme en ce qui concerne l'insertion en emploi, l'utilisation de l'assistance-emploi et de l'assurance-emploi ainsi que les conditions de vie. Il est fondé sur l'analyse multivariée de données issues de deux vagues d'entrevues auprès de prestataires de l'assistance-emploi, certains participant au programme, d'autres pas, et des dossiers administratifs. L'analyse se caractérise par l'utilisation de facteurs de correction du biais d'auto-sélection au programme.

Entre le 25 janvier et le 23 février 2000, 3 857 personnes ont complété une entrevue téléphonique visant à mesurer les effets de la participation au Fonds de lutte contre la pauvreté; 2 142 de celles-ci avaient été interviewées à la fin de 1998 au cours d'une première étape d'entrevues. Des 3 857 personnes incluses dans cette étude, 1 695 étaient des participants au Fonds de lutte qui avaient été prestataires de l'assistance-emploi au cours des trois mois précédant leur participation; 644 étaient

des participants qui n'avaient pas été prestataires au cours de la même période; 1 033 étaient des prestataires de l'assistance-emploi qui n'avaient pas participé au Fonds de lutte; et 485 étaient des participants qui étaient interrogés sur des questions reliées à des aspects de la pauvreté autres que l'intégration en emploi. Les taux de réponse aux sondages téléphoniques ont atteint les normes rigoureuses du ministère.

L'analyse traite des sujets suivants : les résultats nets sur l'emploi de la participation pour les prestataires de l'assistance-emploi, les résultats obtenus en emploi par les participants non prestataires de l'assistance-emploi, les résultats en emploi spécifiques aux sous-groupes ciblés (les femmes, les jeunes, les participants qui n'ont pas complété leur programme et les participants selon les différents volets du Fonds) et les effets bruts du Fonds sur la pauvreté des participants. Le tableau 6.1 fournit les indicateurs clés de rendement.

Résultats nets sur l'emploi pour les prestataires de l'assistance-emploi. La participation au Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail a eu des impacts nets importants auprès des prestataires de l'assistance-emploi. Ces mesures d'impacts nets proviennent de comparaisons avec la situation d'un groupe témoin et comprennent des ajustements qui tiennent compte des différences de composition des deux groupes.

- Près de 60 % des prestataires participant au Fonds de lutte ont obtenu un emploi après leur participation, soit près de deux fois plus que dans le groupe témoin. Tous les indicateurs d'intégration en emploi suggèrent que le Fonds de lutte a eu des effets nets positifs à cet égard, y compris l'intégration durable en emploi. Cependant, on peut estimer que la proportion des participants s'étant durablement intégrés en emploi se situe entre le quart et la moitié des participants prestataires, selon la définition utilisée pour la mesurer.

TABLEAU 6.1
Indicateurs clés de rendement par rapport à l'emploi

Critère		Participants prestataires ¹	Prestataires non participants ² (résultats nets)	Participants non prestataires ³ (résultats modélisés)
Intégration en emploi	Intégration en emploi (excluant les emplois antérieurs)	59 %	34 % ***	51 % **
	Intégration en emploi (y compris les emplois antérieurs)	70 %	44 % ***	72 % ^(ns)
	Pourcentage du temps en emploi après la participation	43 %	32 % ***	47 % ^(ns)
	Intégration durable en emploi (75 % du temps en emploi)	25 %	21 % *	29 % ^(ns)
	Intégration durable en emploi (excluant les emplois en forêt)	29 %	22 % **	45 % **
	Intégration durable en emploi (50 % du temps en emploi)	43 %	33 % ***	49 % *
	Intégration durable en emploi (intégrés seulement)	34 %	43 % **	37 % ^(ns)
En emploi en février 2000		37 %	12 % ***	41 % ^(ns)
Utilisation de l'assistance-emploi	Pourcentage du temps à l'assistance-emploi	27 %	56 % ***	13 % ***
	Pourcentage du temps à l'assistance-emploi et combiné	30 %	61 % ***	15 % ***
	Détaché de l'assistance-emploi (- de 20 % du temps)	59 %	27 % ***	83 % ***
	Dépendant de l'assistance-emploi (+ de 80 % du temps)	20 %	60 % ***	6 % ***
	Présence à l'assistance-emploi en février 2000	36 %	62 % ***	2 % ***
Utilisation de l'assurance-emploi	Pourcentage du temps à l'assurance-emploi	23 %	7 % ***	26 % **
	Pourcentage du temps à l'assurance-emploi et combiné	26 %	8 % ***	30 % *
	Présence à l'assurance-emploi lors de l'entrevue	34 %	19 % ***	42 % *
Utilisation d'une mesure après la participation		33 %	7 % ***	38 % ^(ns)
Emploi obtenu après la participation	Mois pour obtenir un emploi	3,9	4,1 ^(ns)	3,2 **
	Travail correspondant à l'expérience	67 %	58 % **	74 % *
	Travail correspondant aux souhaits	72 %	87 % *	79 % **
	Travail subventionné	22 %	13 % ***	27 % ^(ns)
	Nombre d'heures travaillées	36,3	32 ***	36,5 ^(ns)
	Travail à temps partiel	15 %	32 % ***	14 % ^(ns)
	Travail permanent	56 %	65 % **	54 % ^(ns)
	Travail saisonnier	21 %	16 % *	23 % ^(ns)
	Travail à temps plein et sans fin prévue	50 %	46 % ^(ns)	49 % ^(ns)
	Travail autonome	4 %	13 % ***	4 % ^(ns)
	Salaires horaires	10,82	10,39 ^(ns)	10,86 ^(ns)
	Changement de salaire par rapport à avant la participation		1,22 \$	0,31 \$ ^(ns)
Revenu familial	Revenu familial de 10 000 \$ ou plus	58 %	36 % ***	71 % ***
	Augmentation de revenu comp. à avant la participation (-1, 1)	0,4	0,15 ***	0,5 ^(ns)
	Augmentation de revenu comp. à durant la participation (-1, 1)	0,0	0,16 ***	0,1 *
Amélioration des conditions de vie (-1, 1)		0,3	0,15 ***	0,3 ^(ns)

*** Le niveau de signification statistique atteint 0,001

** Le niveau de signification statistique atteint 0,01

* Le niveau de signification statistique atteint 0,05

^(ns) Le niveau de signification statistique n'atteint pas 0,05

¹ Personnes ayant reçu des prestations d'assistance-emploi au cours des trois mois précédant la participation au Fonds de lutte

² Prestataires présents à l'assistance-emploi au moment du début de la participation du groupe des participants prestataires et non impliqués dans les activités du Fonds.

³ Personnes ayant participé au Fonds de lutte et n'ayant pas reçu de prestations d'assistance-emploi au cours des trois mois précédant la participation, incluant des prestataires de l'assurance-emploi et des personnes sans soutien public du revenu.

- La participation au Fonds de lutte a réduit de moitié l'utilisation de l'assistance-emploi par les participants prestataires au cours des seize mois qui ont suivi (27 % du temps plutôt que 56 %). La dépendance face à l'assistance-emploi (soit le fait d'être inscrit au programme 80 % du temps écoulé) est trois fois moins élevée (20 % plutôt que 60 %).
- Les participants prestataires ont enregistré des périodes de revenus d'assurance-emploi quatre fois plus longues que le groupe témoin (26 % du temps écoulé par rapport à 8 %), probablement grâce aux semaines assurables qu'ils ont accumulées au cours de leur période au Fonds de lutte contre la pauvreté. Seize mois après la fin de la participation, les participants étaient presque deux fois plus nombreux à recevoir des prestations d'assurance-emploi que les non-participants comparables (34 % vs. 19 %).
- Les participants prestataires ont été plus nombreux à utiliser les mesures actives après la participation au Fonds de lutte (33 % vs. 7 %).
- Chez ceux qui ont occupé un emploi après la participation, la participation au Fonds a eu un impact positif sur l'accroissement des heures de travail hebdomadaires (36 plutôt que 32), mais des effets ténus ou nuls à l'égard des délais d'obtention d'un emploi (4 mois), de l'obtention d'un emploi « typique » (50 %), de l'ajustement entre l'emploi et les attentes des individus (72 %) ou du salaire horaire (10,82 \$). Les participants prestataires sont deux fois plus susceptibles d'avoir obtenu un emploi subventionné (22 % vs. 13 %) et plus susceptibles de travailler dans des emplois temporaires (44 % vs. 35 %) ou saisonniers (21 % vs. 16 %).
- Les participants prestataires ont vécu une croissance significative de leur revenu familial qui intervient au moment de la participation et perdure ensuite, au moins au cours de seize mois suivants. Plus d'un an après la fin de la participation au Fonds de lutte, les ménages des participants prestataires déclarent des revenus familiaux supérieurs à 10 000 \$ plus souvent que les non participants comparables (58 %

vs. 36 %). Les données ne permettent toutefois pas d'affirmer que ces résultats sont imputables aux activités du Fonds de lutte.

- La participation au Fonds de lutte est associée à une plus grande amélioration des conditions de vie générales.

Résultats obtenus en emploi par les participants non prestataires de l'assistance-emploi. Les participants non prestataires présentent un profil généralement semblable à celui des participants prestataires quant aux impacts du Fonds de lutte; lorsque des différences existent, elles tendent à favoriser les participants non prestataires.

- Il existe très peu de différences entre les participants prestataires et les participants non prestataires dans les résultats relatifs à l'intégration en emploi. Seule l'intégration en emploi serait légèrement inférieure pour les participants non prestataires (51 % chez les non-prestataires et 59 % chez les prestataires).
- Les participants non prestataires sont moins susceptibles d'avoir recours à l'assistance-emploi au cours de la période post-participation que les participants prestataires. Ils reçoivent des prestations deux fois moins longtemps (27 % vs. 13 %) et sont trois fois moins souvent dépendants de l'assistance-emploi (6 % vs. 20 %).
- Les participants non prestataires ont légèrement plus recours au programme d'assurance-emploi que les participants prestataires. Par exemple, en février 2000, 42 % recevaient des prestations de l'assurance-emploi comparativement à 34 % chez les participants prestataires.
- Les participants prestataires et non prestataires ont fait appel à une mesure active au cours de la période post-participation dans une proportion équivalente.
- Les participants non prestataires semblent avoir réussi à occuper un premier emploi plus rapidement les participants prestataires (3 mois plutôt que 4) et à occuper un dernier emploi qui correspond mieux à

leur expérience et à leurs aspirations (79 % vs. 72 % dans le dernier cas). Toutefois, les caractéristiques objectives des derniers emplois occupés par les deux groupes sont essentiellement les mêmes.

- Les participants non prestataires et les participants prestataires ont vécu des augmentations de revenus familiaux du même ordre. Les premiers sont plus nombreux cependant à compter sur un revenu familial supérieur à 10 000 \$ (77 %). Les données ne permettent pas d'imputer ces résultats au Fonds de lutte.
- L'amélioration des conditions de vie après la participation au Fonds de lutte est équivalente entre les deux groupes.

Résultats en emploi spécifiques aux sous-groupes ciblés. Les résultats de la participation au Fonds de lutte diffèrent pour les femmes, pour les jeunes, pour les participants ayant complété leur participation et selon les volets de participation. Le fait de compléter la participation comporte l'effet le plus puissant, suivi du volet de participation, du sexe et, finalement, de l'âge.

- Là où des différences existent et au-delà des résultats déjà documentés de la participation en général, il appert que les résultats de la participation au Fonds de lutte sont plus positifs pour les femmes prestataires. Les participantes prestataires s'intègrent davantage en emploi; elles utilisent l'assurance-emploi moins longtemps; elles décrochent des emplois plus rapidement et leurs emplois sont moins saisonniers; leurs conditions de vie s'améliorent davantage en comparaison avec les prestataires non participants.
- Les jeunes ont un cheminement d'intégration similaire aux autres. Ils utilisent davantage l'assistance-emploi et moins l'assurance-emploi. Les emplois qu'ils décrochent correspondent moins à leurs expériences et à leurs aspirations et sont moins bien payés.
- Seulement 18 % des participants n'ont pas complété leur participation du Fonds de lutte contre la pauvreté. Néanmoins, le fait de ne pas compléter la participation entraîne des conséquences importantes :

l'intégration subséquente en emploi est moindre (même si elle reste supérieure à celle des prestataires non participants); l'utilisation de l'assistance-emploi est jusqu'à deux fois plus élevée (même si elle est moindre que celle qui caractérise les prestataires non participants); les effets positifs sur l'emploi et la croissance du revenu familial sont absents. Par contre, l'utilisation de l'assurance-emploi est diminuée. Le fait de compléter la participation au Fonds de lutte a un effet positif significativement plus puissant auprès des participants prestataires de l'assistance-emploi que chez les participants qui ne sont pas prestataires.

- Pour les participants, le volet qui semble, à certains égards, le plus positif à moyen terme est probablement l'insertion en emploi — avec l'obtention plus fréquente d'un emploi typique et non subventionné. Le volet formation ne permet qu'un faible taux d'intégration et ne réduit pas l'utilisation de l'assistance-emploi. Par contre, les emplois obtenus au sortir du volet formation possèdent les mêmes caractéristiques avantageuses que ceux du volet insertion. Le travail en forêt a permis de réduire l'effort de l'assistance-emploi et d'accroître le taux d'intégration en emploi. Par contre, l'utilisation de l'assurance-emploi a été forte et l'insertion en emploi n'a pas été, typiquement, durable, vraisemblablement en raison du caractère saisonnier de ce type d'emploi. La création d'emploi réduit au maximum l'effort de l'assistance-emploi grâce à une proportion plus grande du temps en emploi; mais ce volet a tendance à conduire davantage les participants vers des emplois subventionnés et temporaires ou à l'assurance-emploi.

Effets bruts du Fonds sur la pauvreté des participants. Sur neuf indices utilisés qui ne sont pas associés à l'emploi, Il y en a trois pour lesquels on constate une évolution positive chez les participants (les contacts avec les parents, les moyens disponibles pour les nécessités, la diminution du niveau de privation). Un autre indice évolue négativement (réduction de l'éthique du travail). Les effets autres qu'en emploi sont distribués à peu près également entre les sous-groupes.

SOURCES

Brinkerhoff, Robert O. *Evaluating Training Programs in Business and Industry*. San Francisco, Jossey-Bass Inc., 1989.

Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, Ministère de l'Emploi et de la solidarité (1996), *La pauvreté au Québec : bref historique et situation actuelle (1973-1994)*, novembre 1996

Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, Ministère de l'Emploi et de la solidarité (1998), *Cadre d'évaluation des projets qui s'inscrivent dans le Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail*, octobre 1998

Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, Ministère de l'Emploi et de la solidarité (1999), *Portrait des personnes participant du Fonds de lutte contre la pauvreté*, octobre 1999

Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail (1999), *Rapport annuel Juin 1997 à mars 1999*, mai 1999

Heckman, James J. « The Common Structure of Statistical Models of Truncation, Sample Selection and Limited Dependent Variables and a Simple Estimator for Such Models », *Annals of Economic and Social Measurement*, 5 (4), pp. 475–492, 1976.

Heckman, James J. et al. « Do We Need Experimental Data to Evaluate the Impact of Manpower Training on Earnings? », *Evaluation Review*, 11, pp.395–427, août 1987.

Heckman, James J. « Sample Selection Bias as a Specification Error with an Application to the Estimation of Labor Supply Function », National Bureau of Economic Research, mars 1977.

Heckman, James J. « Sample Selection Bias as a Specification Error », *Econometrica*, 47 (1), 1979.

Heckman, J.J. et R. Robb. « Alternative Methods for Evaluating the Impact of Interventions. » *Journal of Econometrics*, 3, pp. 239–267, 1985.

Lalonde, R., « Evaluating the Econometric Evaluations of Training Programs with Experimental Data », *American Economic Review*, 76 (4), pp. 604–620, 1986.

Nelson, F. « Efficiency of the two-step estimator for models with endogenous sample selection », *Journal of Econometrics*, 24, pp. 181–196, 1984.

Osberg, Lars, R.L. Mazany, Richard Apostle et Don Clairmont. « Job Mobility, Wage Determination and Market Segmentation in the presence of Sample Selection Bias. » *Canadian Journal of Economics*, pp. 319–346, 1986.

Réseau Circum, *Évaluation de l'impact du programme de Formation professionnelle au secondaire auprès des prestataires de la Sécurité du revenu du Québec (rapport final et rapport méthodologique)*, présenté à la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, octobre 1998 (en collaboration avec Françoise Tarte).

Taubman, P. et M. Wachter. "Segmented Labour Markets" in O. Ashenfelter and R. Layard (eds.) *Handbook of Labour Economics*, Volume II, New York, North Holland, 1986.